

Site Natura 2000 FR7200684 « Marais de Braud et Saint Louis et Saint Ciers sur Gironde »

*Directive HABITATS*

Site Natura 2000 FR7212014 « Marais du Blayais »

*Directive OISEAUX*

# Natura 2000 « Marais du Blayais »

*Bilan de la mission d'animation pour l'année 2019*



## STRUCTURE PORTEUSE

CCE - Communauté de Communes de l'Estuaire

38 avenue de la République

33820 Braud et Saint Louis

05 57 42 61 99

Gauthier WATELLE - Chargé de mission Natura 2000

natura2000@cc-estuaire.fr

05 57 42 61 99

## PARTENAIRES FINANCIERS



**« Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales »**

## TABLE DES MATIERES

<b>1. RAPPEL DE LA DEMARCHE</b> .....	6
<b>2. LES OUTILS DE LA DEMARCHE</b> .....	7
2.1 – La Charte Natura 2000.....	7
2.2 – Le Contrat Natura 2000 .....	7
2.3 – La Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC).....	8
2.4 – Le formulaire d'évaluation d'incidences .....	8
2.5 – Autres outils.....	9
<b>3. PRESENTATION DU SITE NATURA 2000</b> .....	10
3.1 – Les grands objectifs .....	10
3.3 – Les communes et collectivités concernées .....	11
3.4 – Les milieux naturels visés .....	12
3.5 – Les espèces animales et végétales visées.....	12
3.6 – Les actions proposées.....	13
3.2 – Carte du territoire Natura 2000 « Les Marais du Blayais » .....	15
<b>4. BILAN DE LA MISSION D'ANIMATION POUR L'ANNEE 2019</b> .....	16
4.1 – Mesures de gestion contractuelles .....	16
CHARTES NATURA 2000 .....	16
CONTRATS NATURA 2000.....	16
MAEC .....	17
4.2 – Mesures de gestion non contractuelles .....	18
EVALUATIONS D'INCIDENCES.....	18
4.3 – Information, communication et sensibilisation .....	19
COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000.....	19
BROCHURE NATURA 2000.....	20
ARTICLES PRESSE .....	20
PROJETS PEDAGOGIQUES.....	21
4.4 – Autres missions.....	21
FORMATIONS.....	21
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES ET PRIVEES.....	22
§ Dynamisation de la politique ENS sur le Marais de la Vergne.....	23
AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES .....	24
§ Le Vertigo des moulins .....	24
§ La Noctuelle .....	24

MISE A JOUR DU DOCOB .....	24
ETAT DE CONSERVATION DU SITE .....	25
4.5 – Difficultés.....	25
RETARDS D’INSTRUCTION ET DE PAIEMENT DES MAEC .....	25
RETARDS D’INSTRUCTION ET DE PAIEMENT DES AIDES PROPRES A L’ANIMATION NATURA 2000.....	26
<b>5. PLANNING PREVISIONNEL 2020 .....</b>	<b>27</b>
5.1 – Planning prévisionnel global : vue générale.....	27
5.2 – Information, communication et sensibilisation .....	27
SENSIBILISATION SCOLAIRE, ELUS OU GRAND PUBLIC.....	27
RELATION PRESSE LOCALE.....	28
REALISATION D’UNE LETTRE D’INFORMATION OU D’ARTICLES.....	28
5.3 – Mesures de gestion contractuelles .....	28
CHARTES NATURA 2000 .....	29
CONTRATS NATURA 2000.....	29
MAEC .....	29
5.4 – Mesures de gestion non contractuelles .....	30
EVALUATIONS D’INCIDENCES .....	30
CELLULE RIVIERE : COORDINATION ET TRANSVERSALITE .....	30
AUTRES ACTIONS NON CONTRACTUELLES.....	31
5.5 – Assistance administrative.....	31
BILANS .....	31
DEMANDES DE FINANCEMENT.....	31
5.6 – Vie interne .....	31
POINTS D’ETAPES POLITIQUES ET D’ENCADREMENT.....	31
5.7 – Autre.....	32
REUNIONS (COPILS, BILANS, ETC.).....	32
VIE DU RESEAU .....	32
SUIVI ET MISE A JOUR DU DOCOB.....	32
INVENTAIRES D’ESPECES D’INTERET COMMUNAUTAIRE.....	32
FORMATIONS, COLLOQUES.....	33
DYNAMISATION DE LA POLITIQUE FONCIERE .....	33
<b>6. BUDGET PREVISIONNEL 2020 .....</b>	<b>35</b>
ANNEXE 1 : Compte-rendu du Comité de Pilotage 2019 .....	36

ANNEXE 2 : Brochures du site Natura 2000 .....	41
ANNEXE 3 : Exposition du site Natura 2000 .....	43
ANNEXE 4 : Article Presse 2019 « Un programme pour préserver les marais » .....	44
ANNEXE 5 : Article Presse 2019 « Préserver la Biodiversité avec Natura 2000 » .....	45
ANNEXE 6 : Carte - Natura 2000 : les Contrats des Marais du Blayais .....	46

## 1. RAPPEL DE LA DEMARCHE

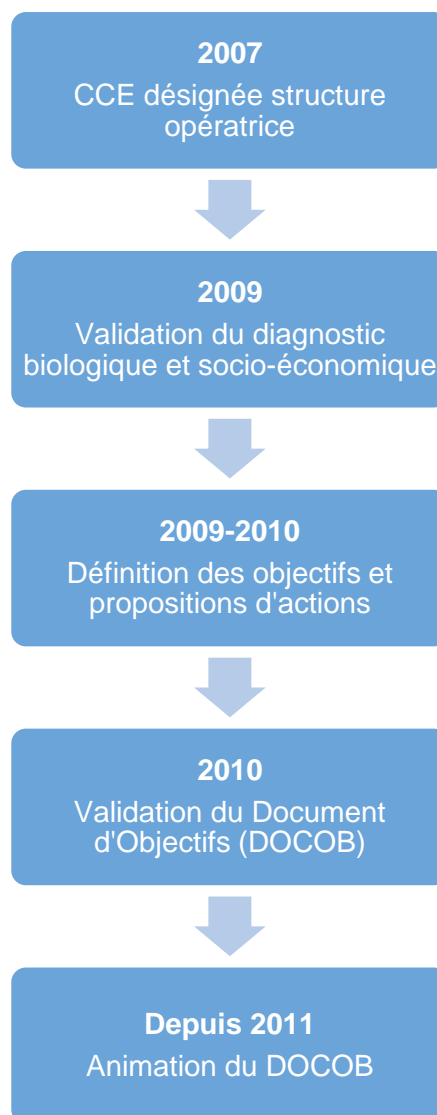
La Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE) a été désignée par l'Etat « structure opératrice » de la démarche Natura 2000 en 2007. Avec l'appui technique du bureau d'étude BKM, un diagnostic biologique et socio-économique a été réalisé afin de définir le périmètre précis et les enjeux du site. Suite à ce travail et pour répondre à ces enjeux, un Document d'Objectifs (DOCOB) a été produit et synthétise les propositions d'actions, au nombre de 38. Ces documents ont été validés en 2009 par le Comité de Pilotage qui regroupe à la fois élus, services de l'Etat et représentants des usagers.

Tout au long du processus, le bureau d'études et la structure opératrice ont impliqué élus et acteurs locaux, afin de construire, dans le consensus, un document cohérent et pertinent.

La Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE) assure aujourd'hui l'animation de la démarche et entend, avec l'ensemble des acteurs et collectivités concernées, mettre en œuvre le DOCOB. Un animateur a été recruté en janvier 2011 pour réaliser cette mission. Le poste est financé à hauteur de 80% par l'Europe et l'Etat.

Le site Natura 2000 est constitué de 2 périmètres : les « Marais du Blayais » désignés au titre de la Directive Oiseaux et les « Marais de Braud et Saint-Louis et Saint-Ciers sur Gironde », désignés au titre de la Directive Habitats.

L'intérêt majeur du site « Marais du Blayais » réside dans la présence d'une importante population d'oiseaux d'eau en nidification, hivernage, et passage migratoire. Pour cette raison, le site a été désigné Zone de Protection Spéciale (ZPS). L'intérêt majeur du site « Marais de Braud et Saint-Louis et Saint-Ciers sur Gironde » réside notamment dans la présence de plusieurs mammifères protégés : le Vison d'Europe, la Loutre d'Europe et le Grand Rhinolophe. Le site abrite également 3 espèces de Lamproie qui y trouvent les conditions naturelles pour leur reproduction, ainsi que 3 insectes emblématiques : le Cuivré des Marais, le Lucane Cerf-volant et le Grand Capricorne. Certains habitats naturels emblématiques ont enfin été identifiés dans l'emprise du périmètre. Pour ces raisons, le site a été désigné Zone Spéciale de Conservation (ZSC).



## 2. LES OUTILS DE LA DEMARCHE

La démarche se décline notamment sous la forme des trois outils suivants :

- La Charte Natura 2000
- Le Contrat Natura 2000
- La Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC)

Ces trois outils sont destinés à encourager des pratiques respectueuses de l'environnement, déjà existantes, ou à initier un changement de comportement vers des pratiques plus durables, au sein du périmètre Natura 2000. Ces pratiques, en favorisant la biodiversité, permettent d'atteindre les objectifs fixés par le DOCOB. Il n'existe aucune obligation d'engagement dans ces outils : seules les personnes volontaires y adhèrent.

Un dernier outil permet enfin d'intégrer la problématique des milieux naturels et espèces dans le cadre des projets du territoire :

- Le formulaire d'évaluation d'incidences

### 2.1 – La Charte Natura 2000

Il s'agit d'une reconnaissance de l'Etat pour de bonnes pratiques déjà existantes sur des parcelles non bâties ou pour certaines activités. L'engagement dans une charte donne notamment droit à une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB).

Exemple : un propriétaire *lambda* peut décider d'engager sa parcelle de prairie, si ses pratiques actuelles respectent les engagements de la Charte, à savoir notamment :

- Entretien par fauche et/ou pâturage
- Absence de traitements phytosanitaires
- Absence de destruction de la prairie, notamment par le labour

L'Etat reconnaît alors symboliquement ces bonnes pratiques et autorise pour cela une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB).

### 2.2 – Le Contrat Natura 2000

Il s'agit de financements divers pendant 5 ans à destination de propriétaires s'engageant dans un changement des pratiques sur leurs parcelles non bâties, vers une gestion respectueuse de l'environnement. Le chargé de mission Natura 2000 est l'interlocuteur privilégié pour déterminer l'éligibilité du demandeur et accompagner le propriétaire dans la mesure la plus adaptée.

Exemple : un propriétaire *lambda* peut décider de restaurer sa prairie embroussaillée grâce à un Contrat, dans le respect d'un cahier des charges, à savoir notamment :

- Débroussaillage entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 28 février
- Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions
- Maintien des arbres remarquables

L'ensemble des travaux peut alors être financé par la démarche et permet au propriétaire de réaliser un projet financé, sur présentation des factures.

### 2.3 – La Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC)

Il s'agit de financements divers pendant 5 ans à destination d'agriculteurs s'engageant dans un changement des pratiques sur leurs parcelles agricoles, dans une gestion respectueuse de l'environnement. Le chargé de mission Natura 2000 est l'interlocuteur privilégié pour déterminer l'éligibilité du demandeur et accompagner l'agriculteur dans la mesure la plus adaptée.

Exemple : un agriculteur *lambda* peut décider d'engager sa parcelle de prairie en respectant notamment sur cette dernière les points suivants :

- Absence totale de fertilisation NPK
- Retard de fauche (15 juin)
- Absence de traitements phytosanitaires

Une compensation financière, à l'hectare, est alors versée au titre de la Politique Agricole Commune (PAC).

### 2.4 – Le formulaire d'évaluation d'incidences

Certains projets\* à l'intérieur du périmètre ou en lien direct avec ce dernier sont aujourd'hui légalement soumis à évaluation d'incidences, afin d'intégrer dans l'élaboration de celui-ci, la problématique des milieux naturels et leurs espèces protégées. Le chargé de mission Natura 2000 est l'interlocuteur privilégié pour accompagner le porteur de projet, le plus en amont possible, dans la prise en compte des problématiques environnementales.



Exemple : une association *lambda* décide d'organiser un festival de musique en plein air, sur une prairie du site Natura 2000. En lien avec le chargé de mission Natura 2000, certaines dispositions particulières pourront être prises, telles que :

- Sélection d'un site ne présentant aucune station d'espèce protégée particulière
- Installation de barrières pour éviter le piétinement des zones sensibles
- Évènementiel hors des périodes de reproduction de la faune sauvage

L'ensemble des dispositions est intégré au formulaire d'évaluation des incidences, qui sera ensuite transmis aux services de l'Etat pour validation.

\* Exemples de projets concernés : demande de permis de construire, organisation d'un festival ou d'un évènement sportif, retournement de prairies, etc. Liste exhaustive disponible sur demande.



## 2.5 – Autres outils

Divers autres outils permettent au chargé de mission Natura 2000 d'atteindre les objectifs fixés par le DOCOB, parmi lesquels les démarches de sensibilisation, d'information et de communication et les synergies avec les différentes politiques publiques (SAGE, PLU, etc.).

### 3. PRESENTATION DU SITE NATURA 2000

La Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE), depuis janvier 2011, porte l'animation des sites Natura 2000 suivants :

- FR7212014 « Marais du Blayais » (ZPS)
- FR 7200684 « Marais de Braud et Saint Louis et Saint Ciers sur Gironde » (ZSC)

Quelques éléments :

- Président du Comité de Pilotage : M. Philippe PLISSON
- Surface : 13 512,32 hectares
- Nombre de communes : 40
- Directives européennes concernées : Directive « Oiseaux » et Directive « Habitats »
- 7 habitats naturels d'intérêt communautaires
- 33 espèces animales d'intérêt communautaire
- 7 espèces végétales d'intérêt patrimonial

#### 3.1 – Les objectifs opérationnels

Les grands objectifs et objectifs opérationnels ont été déclinés de la manière suivante :

GRANDS OBJECTIFS	OBJECTIFS OPERATIONNELS
1. Maintenir les surfaces et les fonctionnalités des habitats et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire	Préserver les habitats et habitats d'espèces existants
	Maintenir les pratiques favorables à la conservation des habitats naturels
	Encourager les pratiques agricoles favorables à la biodiversité
	Maintenir une gestion des boisements favorable à la biodiversité
	Encourager des modes de gestion des habitats non agricoles et non forestiers favorables à la biodiversité
	Encourager une gestion douce du réseau hydrographique
	Améliorer les capacités d'accueil pour les oiseaux et les poissons
2. Reconquérir la qualité et la fonctionnalité des habitats et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire	Restaurer les habitats dont l'entretien n'est plus assuré
	Restaurer les fonctionnalités du réseau hydrographique
	Prendre en compte les exigences écologiques du Vison d'Europe
3. Sensibiliser les acteurs locaux et la population aux enjeux du site	Informers les usagers et riverains sur les pratiques respectueuses de l'environnement du site
	Sensibiliser le public sur les richesses naturelles du site
4. Evaluer la connaissance des enjeux biologiques et évaluer les résultats par un suivi des actions du DOCOB	Améliorer la connaissance des milieux et espèces
	Suivre l'évolution du site

### 3.2 – Les communes et collectivités concernées

Les communes et collectivités concernées (selon le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Gironde proposé en 2016) sont les suivantes :

COLLECTIVITÉ	COMMUNE	SURFACE (ha)	%
<i>Communauté de Communes de l'Estuaire</i>	Anglade	684,37	5,06
	Braud et Saint Louis	3 075,96	22,76
	Cartelègue	183,18	1,36
	Etauliers	743,55	5,50
	Eyrans	100,08	0,74
	Marcillac	484,01	3,58
	Mazion	18,89	0,14
	Pleine Selve	91,81	0,68
	Reignac	608,24	4,50
	Saint Androny	1 001,2	7,41
	Saint Aubin de Blaye	234,27	1,73
	Saint Caprais de Blaye	65,57	0,49
	Saint Ciers sur Gironde	1 624,75	12,02
	Saint Palais	83,91	0,62
<b>TOTAL CCE</b>	<b>8 999,79 ha</b>	<b>66,60 %</b>	
<i>Communauté de Communes de Blaye</i>	Berson	63,22	0,47
	Campugnan	39,81	0,29
	Cars	9,58	0,07
	Fours	72,29	0,53
	Saint Genès de Blaye	221,08	1,64
	Saint Paul	253,27	1,87
	Générac	163,66	1,21
	Saint Christoly de Blaye	12,96	0,10
	Saint Girons d'Aiguevives	212,18	1,57
	Saugon	168,77	1,25
<b>TOTAL CCB</b>	<b>1 216,82 ha</b>	<b>9,01 %</b>	
<i>Communauté de Communes Latitude Nord Gironde</i>	Donnezac	428,01	3,17
	Saint Savin	56,97	0,42
	<b>TOTAL CDC LNG</b>	<b>484,98 ha</b>	<b>3,59 %</b>
<i>Communauté de Communes de la Haute Saintonge</i>	Boisredon	577,3	4,27
	Chamouillac	181,65	1,34
	Chepniers	167,44	1,24
	Corignac	144,18	1,07
	Courpignac	301,28	2,23
	Coux	176,04	1,30
	Jussas	87,89	0,65
	Mirambeau	133,06	0,98
	Montendre	426,62	3,16
	Montlieu la Garde	81,13	0,60
	Rouffignac	219,87	1,63
	Salignac de Mirambeau	68,56	0,51
	Soubran	43,29	0,32
	Soumeras	202,42	1,50
<b>TOTAL CDC Haute Saintonge</b>	<b>2 810,73 ha</b>	<b>20,80 %</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>13 512,32 ha</b>	<b>100 %</b>	

### 3.3 – Les milieux naturels visés

Les milieux naturels visés sont les suivants :

GRANDS ENSEMBLES	HABITATS D'INTERETS COMMUNAUTAIRES
<i>Végétations amphibies et aquatiques</i>	Végétation amphibie mésotrophile
	Herbier aquatique à Potamot
<i>Végétations des landes et prairies</i>	Landes mésoxérophiles à xérophiles
	Mégaphorbiaies
	Prairies mésophiles de fauche
<i>Végétation forestière</i>	Vielles chênaies à Molinie
	Aulnaies-frênaies alluviales

### 3.4 – Les espèces animales et végétales visées

Les espèces animales et végétales visées sont les suivantes :

TYPE	ESPECES D'INTERETS COMMUNAUTAIRES
<i>Oiseaux</i>	Butor étoilé
	Blongios nain
	Bihoreau gris
	Crabier chevelu
	Aigrette garzette
	Grande aigrette
	Héron pourpré
	Cigogne blanche
	Circaète Jean le Blanc
	Milan noir
	Busard des roseaux
	Busard Saint-Martin
	Busard cendré
	Bondrée apivore
	Marouette ponctuée
	Echasse blanche
	Pluvier doré
	Combattant varié
	Martin-pêcheur d'Europe
Gorge-bleue à miroir	
Pie-grièche écorcheur	
<i>Poissons</i>	Chabot
	Lamproie marine
	Lamproie de rivière
<i>Libellules</i>	Lamproie de planer
	Agrion de mercure
<i>Papillons</i>	Cuivré des marais
	Fadet des laïches

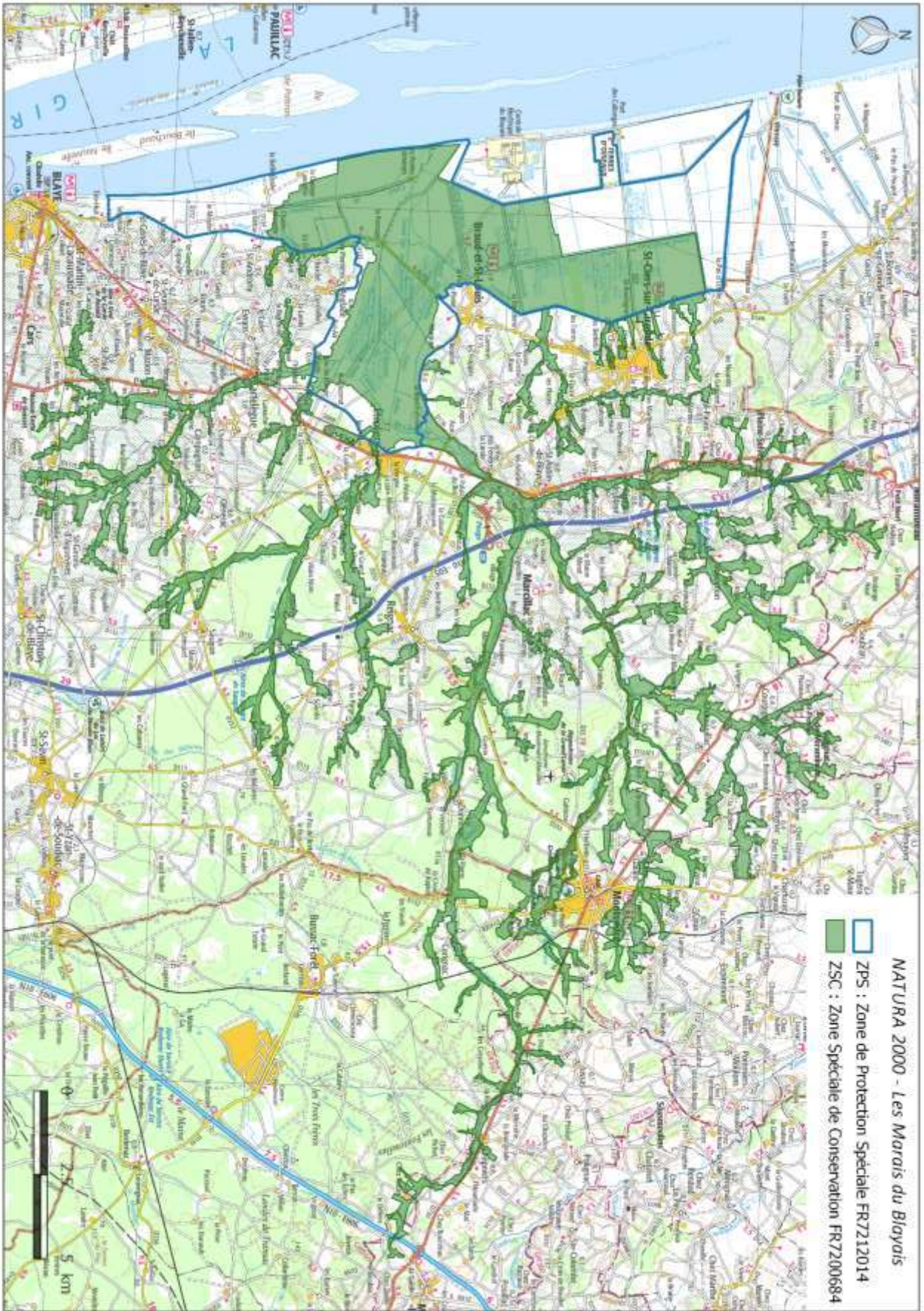
<i>Coléoptères</i>	Lucane cerf-volant
	Grand capricorne
<i>Mammifères</i>	Loutre d'Europe
	Vison d'Europe
	Grand Rhinolophe
<i>Plantes (d'intérêt patrimonial)</i>	Gratiolle officinale
	Nivéole d'été
	Renoncule à feuilles d'ophioglosse
	Fritillaire pintade
	Gesse des marais
	Pigamon jaune
	Glycérie aquatique

### 3.5 – Les actions proposées

Les actions proposées par le Document d'Objectifs (ou DOCOB) sont les suivantes :

THEMATIQUES	LIBELLÉ
<i>Gestion de l'eau et du réseau hydrographique</i>	Assurer la cohérence entre le SAGE Estuaire et le DOCOB
	Emergence des plans de gestion globaux des marais
	Restauration des fonctionnalités des ouvrages hydrauliques favorable aux habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire
	Gestion douce des berges des fossés des marais et de leurs abords
	Conserver les berges naturelles et gérer de façon naturelle les atterrissements
	Rétablissement de la libre circulation des poissons sur le réseau hydrographique de la Livenne
<i>Gestion des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire non agricoles et non forestiers</i>	Maîtrise foncière à des fins conservatoires sur des espaces stratégiques
	Restauration des mégaphorbiaies et magnocariçaies
	Entretien des mégaphorbiaies et magnocariçaies
	Restauration des roselières
	Entretien des roselières
	Gestion des mares et plans d'eau
	Restauration des mares temporaires abandonnées
	Gestion des landes
	Réduction des facteurs de mortalité de l'avifaune liés aux infrastructures
	Réduction de la mortalité du vison d'Europe et de la loutre par collisions routières
Réduction des causes de mortalité du vison d'Europe et de la loutre lors de la lutte contre les espèces classées nuisibles	
Accompagnement de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes	
<i>Gestion des espaces agricoles</i>	Maintien des prairies alluviales existantes
	Gestion des prairies alluviales essentiellement fauchées avec retard de fauche ou absence totale de fertilisation
	Gestion des prairies pâturées et fauchées avec réduction ou absence totale de fertilisation
	Restauration de parcelles de prairies abandonnées
	Maintien de l'ouverture par élimination des rejets ligneux
	Développement de dispositifs enherbés
	Création d'un couvert herbacé pour le busard cendré

	Gestion des prairies alluviales par la fauche (hors SAU)
	Gestion des prairies alluviales par la fauche et le pâturage (hors SAU)
	Restauration de parcelles de prairies embroussaillées (hors SAU)
	Maintien de l'ouverture par élimination des ligneux (hors SAU)
<i>Gestion des habitats forestiers</i>	Maintien des boisements alluviaux et des haies existants
	Classement des boisements alluviaux et des haies dans les documents d'urbanisme
<i>Information et communication</i>	Sensibilisation des propriétaires riverains des cours d'eau et canaux aux problématiques de gestion des berges et de la végétation rivulaire
	Sensibilisation de la population sur les problématiques de gestion des espèces exotiques envahissantes
	Information de la population sur les richesses naturelles du site
	Information sur la mise en œuvre du DOCOB
<i>Suivi scientifique et évaluation des effets du DOCOB</i>	Suivi cartographique des habitats et de l'occupation du sol du site Natura 2000
	Suivi périodique des espèces animales terrestres d'intérêt communautaire
	Suivi des espèces végétales envahissantes



## 4. BILAN DE LA MISSION D'ANIMATION POUR L'ANNEE 2019

Cette partie détaille le bilan des missions réalisées par le chargé de mission Natura 2000, pour l'année 2019.

### 4.1 – Mesures de gestion contractuelles

Ci-dessous le détail des missions réalisées, propres aux mesures de gestion contractuelles. Une carte de synthèse, p46, permet de visualiser les surfaces engagées entre 2011 et 2019.

#### CHARTES NATURA 2000

→ *Nombre de chartes signées en 2019 : 1*

Dans le cadre de l'animation Natura 2000, la Communauté de Communes de l'Estuaire a permis la signature d'une nouvelle charte :

Signataire	Surface	Commune	Engagements	Date de signature
Château Viticole	0,6 ha	Saint Girons d'Aigievives	Prairies humides / Haies	21/02/2019

Rappel concernant les années précédentes depuis le début de l'animation en 2011 :

Année	Chartes signées	Surface
2011	1	285,79 ha
2012	3	28,20 ha
2013	1	3,17 ha
2014	-	-
2015	-	-
2016	2	6,18 ha
2017	2	0,30 ha
2018	-	-
2019	1	0,60 ha
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>324,24 ha</b>

#### CONTRATS NATURA 2000

→ *Nombre de contrats signés en 2019 : 0*

Dans le cadre de l'animation Natura 2000, aucun nouveau contrat Natura 2000 n'a pu aboutir en 2019 :

Surface	Commune	Habitats	Action envisagée	Espèces visées	€
-	-	-	-	-	-



La Communauté de Communes de l'Estuaire suit toutefois, en parallèle, le déroulement de 3 Contrats Natura 2000 signés les années précédentes, contrats pour lesquels des travaux auront notamment lieu jusqu'en 2020. Pour l'un des contrats en cours, **la Communauté de Communes de l'Estuaire a également accompagné la transmission du Contrat au nouvel acquéreur des parcelles**, suite à la vente de ces dernières au cours de la période d'engagement.

Rappel concernant les années précédentes depuis le début de l'animation en 2011 :

Année	Contrats signés	Surface	Subvention
2011	3	9,40 ha	51 002,21 €
2012	6	60,03 ha	56 343,23 €
2013	3	7,98 ha	14 066,11 €
2014	-	-	-
2015	2	7,05 ha	17 062,50 €
2016	1	1,99 ha	7 641,60 €
2017	1	7,50 ha	34 090,80 €
2018	-	-	-
2019	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>93,95 ha</b>	<b>180 206,45 €</b>

#### MAEC

→ Nombre d'hectares engagés en 2019 : 120 ha

La Communauté de Communes de l'Estuaire a permis en 2015 la validation d'un nouveau Plan Agro-Environnemental Climatique (PAEC). Voici les **5 mesures proposées** aux agriculteurs depuis lors, sur le site Natura 2000, élargi à la contractualisation agricole dans sa frange ouest jusqu'à l'Estuaire :

Code	Intitulé	€/ha/an
HE01	Absence totale de fertilisation sur prairies pâturées	111,66 €/ha/an
HE02	Absence totale de fertilisation sur prairies pâturées et absence de pâturage en hivers	166,52 €/ha/an
HE03	Absence totale de fertilisation sur prairies fauchées et retard de fauche	111,60 €/ha/an
HE04	Reconversion de parcelles cultivées en prairie et absence totale de fertilisation	301,76 €/ha/an
RO01	Fauche partielle des roselières favorables à la biodiversité	119,92 €/ha/an

La Communauté de Communes de l'Estuaire, dans sa mission d'aide à la contractualisation, a permis la concrétisation de **5 dossiers MAEC en 2019**, sur près de **120 ha**, ciblant les **5 MAEC disponibles** :

Engagements	Surface	Subvention (sur 5 ans)
HE01	40,36 ha	22 532,99 €

HE02	32,34 ha	26 926,28 €
HE03	36,20 ha	20 199,60 €
HE04	1,98 ha	3 170,38 €
RO01	9,42 ha	5 648,23 €
<b>TOTAL</b>	<b>120,30 ha</b>	<b>78 477,48 €</b>

Ces dossiers MAEC sont actuellement en attente de validation par les services de l'Etat.

Rappel concernant les années précédentes depuis le début de l'animation en 2011 :

Année	Agriculteurs	Surface	Subvention
2011	-	-	-
2012	14	422,63 ha	513 539,30 €
2013	9	157,57 ha	185 220,45 €
2014	5	63,10 ha	16 144,13 €
2015	5	67,61 ha	38 819,64 €
2016	3	52,46 ha	46 126,49 €
2017	17	548,78 ha	393 576,01 €
2018	7	131,31 ha	88 588,76 €
2019	5	120,30 ha	78 477,48 €
<b>TOTAL</b>	<b>65</b>	<b>1 563,76 ha</b>	<b>1 360 492,26 €</b>

#### 4.2 – Mesures de gestion non contractuelles

Ci-dessous le détail des missions réalisées, propres aux mesures de gestion non contractuelles.

#### EVALUATIONS D'INCIDENCES NATURA 2000

→ *Nombre de procédures d'évaluations d'incidences accompagnées en 2019 (et autres mesures associées) : 14*

La Communauté de Communes de l'Estuaire a été consulté en 2019 sur les 14 projets suivants, dans le cadre du dispositif des évaluations d'incidences (et autres mesures associées), afin de caractériser les enjeux propres à la démarche Natura 2000 :

Commune	Projet	Statut/Remarques
Campugnan	Epannage de boues	Site hors Natura 2000
Générac Braud et Saint Louis	Vidange de la canalisation de l'Isle	Etude d'incidence en cours
Braud et Saint Louis	Travaux de réparation des conduites de rejet du CNPE du Blayais	Site hors Natura 2000

Val de Livenne	Etude d'impact pour un parc photovoltaïque	Site hors Natura 2000
Saint Paul	Aménagement d'un lotissement	Demande de compléments par la DDTM en cours
Boisredon	Plan Simple de Gestion	Statut non connu
Cartelègue Campugnan, Saint Paul	Travaux sur pylônes RTE	Etude d'incidence en cours
Saint Aubin de Blaye	Agrandissement de la zone d'activité de la CCE	Etude d'incidence en cours
Val de Livenne	Boisement sur prairies en fermeture	Statut non connu
Etauliers Reignac	Plan Simple de Gestion	Statut non connu
Saint Paul	Aménagement d'une zone d'activité	Statut non connu
Anglade, Fours, Saint Androny, Saint Genès de Blaye	Curage d'un canal	Etude d'incidence en cours d'instruction
Val de Livenne	Construction d'une piscine privée	Statut non connu
Anglade	Construction d'un garage	Statut non connu
Saint Ciers sur Gironde	Remblais en zone humide	Statut non connu

Rappel concernant les années précédentes depuis le début de l'animation en 2011 :

Année	Nombre
2011	-
2012	-
2013	2
2014	3
2015	8
2016	15
2017	5
2018	12
2019	14
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>

#### 4.3 – Information, communication et sensibilisation

Ci-dessous le détail des missions réalisées, propres aux actions d'information, communication et sensibilisation.

#### COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000

→ Nombre de personnes présentes au COPIL en 2019 : 39

La Communauté de Communes de l'Estuaire, dans sa mission de validation des étapes successives de la démarche, a organisé le **9<sup>ème</sup> Comité de Pilotage** le 18 novembre 2019, au siège de la Communauté de Communes de l'Estuaire, à Braud et Saint Louis.

Ce Comité de Pilotage (COPIL), présidé par M. Philippe PLISSON a permis de réunir les membres disponibles du COPIL, de présenter le bilan d'animation et le prévisionnel des actions à venir. L'ensemble, soumis à validation, a reçu un avis favorable des membres du COPIL. Le compte-rendu du COPIL est disponible en Annexe, p36.

Pour information, un comité de pilotage doit être tenu, au minimum, une fois tous les 3 ans.

---

## BROCHURE NATURA 2000

→ *Nombre de brochures réalisées : 2*

La Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE) a réalisé une première brochure en 2011 puis une seconde en 2013, permettant de présenter la démarche Natura 2000 sur le territoire concerné. Ces brochures sont toujours en cours de diffusion sur l'ensemble du territoire concerné et auprès des partenaires de la démarche. La maquette des brochures est disponible en **Annexe, p41**.

---

## ARTICLES PRESSE

→ *Nombre de supports mentionnant la démarche en 2019 : 3*

La Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE), dans sa mission de communication, a permis la diffusion de **2 articles** dans la presse en 2019, rédigés par les correspondants locaux :

Date	Journal	Titre
22 novembre 2019	Sud-Ouest	Un programme pour préserver les marais
06 décembre 2019	Haute Gironde	Préserver la biodiversité avec Natura 2000

Les 2 articles sont disponible en Annexe, p44.

La Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE), dans sa mission de communication, a par ailleurs valorisé son investissement dans la démarche Natura 2000 au sein du film présenté à l'occasion des vœux du président à la population, le 20 décembre 2019 :

Lien web	Titre
<a href="https://youtu.be/JvuduWOJUyE">https://youtu.be/JvuduWOJUyE</a>	CCE 1995-2020 : 25 ans au service des habitants (2'00 - 2'10)

## PROJETS PEDAGOGIQUES

→ Nombre d'interventions pédagogiques en 2019 : 4

La Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE), dans sa mission de sensibilisation du public, a élaboré un projet pédagogique avec le Centre de Formation Multi-Métier (CFM) de Reignac et le Centre de Formation Agricole (CFA) de Pugnac, centré sur les chiroptères :

Dates	15 janvier 2019	28 janvier 2019	29 janvier 2019	09 avril 2019
Commune	Reignac	Reignac	Reignac	Saint Christoly de Blaye
Public ciblé	Elèves du Centre de Formation Agricole			
Nombre de participants	8 élèves et 1 enseignant			
Organisateurs principal	CFA, CCE/Syndicat Moron et Groupe Chiroptères Aquitaine (GCA)			
Co-encadrants	Gauthier Watelle (CCE/Syndicat Moron), Olivier Touzot (GCA) et enseignant (CFA)			
Thématiques et modalités	1/ Sensibilisation « chauves-souris et viticulture » (PowerPoint, vidéos) 2/ Constructions collectives de gîtes à chauves-souris et nids d'oiseaux en bois 3/ Installation collective d'un gîte chez un viticulteur du territoire 4/ Parcours d'interprétation du paysage sur l'exploitation agricole 5/ Restitution du travail par les élèves à l'occasion du printemps des vins, à Blaye			

### 4.4 – Autres missions

Ci-dessous le détail des autres missions réalisées.

## FORMATIONS

→ Nombre de formations suivies ou réalisées en 2019 : 8

Le chargé de mission Natura 2000 a pu bénéficier des formations ou journées d'échanges techniques suivantes en 2019 :

Dates	Commune	Structure(s) ressource(s)	Thème
14-15/03/2019	Artigues-Près-Bordeaux	DREAL/Cistude Nature	Séminaire PNA
04/04/2019	Rochefort	Forum des Marais Atlantiques	Journée SIG
23/05/2019	Médoc	Eliomys	Formation « Cuivré des Marais »
03/07/2019	Bec d'Ambès	Eliomys	Formation « Insectes Saproxylophages »

10/09/2019	Nérac	Albret Communauté	Réunion du réseau informel « Animateurs Natura 2000 »
14/11/2019	Bernos Beaulac	DREAL	Journée des Animateurs « Ex-Aquitaine »
19/11/2019	Médoc	Eliomys	Formation « Vertigo »
28/11/2019	Reignac	CCE	Formation Extincteur

Le chargé de mission Natura 2000 a également animé une formation en 2019, pour le compte de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), sur le thème des Contrats Natura 2000 :

Intitulé	Organisme	Commune	Dates	Nombre de participants
Contrats Natura 2000	AFB	Etauliers	15-18/10/2019	16

## TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES ET PRIVEES

→ Nombre d'interventions transversales en 2019 : 29

La Communauté de Communes de l'Estuaire, dans sa mission de transfert de connaissances et compétences, a participé aux 29 démarches suivantes :

Dates	Commune/Site	Structure(s) ressource(s)	Thème
17/01/2019	Plusieurs sites en Natura 2000	CCE/Ecole de Paysage de Bordeaux	Apport théorique pour les étudiants en école de paysage de Bordeaux
21/01/2019	Plusieurs sites en Natura 2000	CCE	Participation au comptage Wetlands
29/01/2019	Braud et Saint Louis	CCE	Contribution à un projet de piste cyclable sur la CCE
31/01/2019	Bordeaux	Chambre d'Agriculture	Réunion de coordination avec la Chambre
12/02/2019	Braud et Saint Louis	CCE/EDF Energies Nouvelles	Réunion « Parc éolien du Blayais »
12/02/2019	Saint Aubin de Blaye	CCE	Prospection amphibiens sur la Zone d'Activités de la CCE
19/02/2019	Bordeaux	DDTM	Réunion « Doctrine Evaluation d'Incidences »
21/02/2019	Plusieurs sites en Natura 2000	CCE/DDTM	Journée découverte du site Natura 2000 avec la DDTM
26/02/2019	Bordeaux	Région Nouvelle Aquitaine	Réunion MAEC
12/03/2019	Braud et Saint Louis	CCE/Université de Bordeaux	Apport théorique pour les étudiants en « Ecosystèmes Terrestres » de Bordeaux
19/03/2019	Etauliers	Syndicat Mixte du SCOT de la Haute Gironde	Réunion SCOT Haute Gironde
01/04/2019	Bordeaux	Chambre d'Agriculture	Réunion « Grandes Cultures »

27-28/04/2019	Etauliers	CCE	Animation d'un « Escape Game » sur le réchauffement climatique
21/05/2019	Mérignac	DREAL/BioCoast	Réunion BioCoast
25/05/2019	Braud et Saint Louis	CCE	Stand Natura 2000 pour la Fête de la Nature à Terre d'Oiseaux
28/05/2019	Braud et Saint Louis	CCE/Lycée Agricole d'Angoulême	Apport théorique pour les élèves en formation agricole
07/06/2019	Braud et Saint Louis	CCE	Réunion « CDC Biodiversité »
12/06/2019	Etauliers	CCE	Contribution à la réunion de lancement du Projet Alimentaire de Territoire
14/06/2019	Saint Androny	CCE	Sortie Terrain pour un groupe suivi par le Service Action Sociale et Insertion (SASI)
18/06/2019	Braud et Saint Louis	CCE	Journée des agents
18/06/2019	Saint Androny	CCE	Rencontre d'un nouvel exploitant agricole
04/07/2019	Bordeaux	DDTM	Réunion « Doctrine Evaluation d'Incidences »
08/07/2019	Bordeaux	Région Nouvelle Aquitaine	Réunion MAEC
22/08/2019	Braud et Saint Louis	CCE	Rencontre d'un Pêcheur Professionnel sur le thème « Ecrevisses de Louisiane »
03/09/2019	Blaye	CCE/PNR Médoc	Réunion de coordination avec le PNR
03/09/2019	Saint Médard en Jalles	IGN	Réunion « TOPAGE »
16/10/2019	Reignac	CCE	Réunion « Projet Alimentaire de Territoire »
21/11/2019	Bordeaux	Université de Bordeaux	Séminaire « PHYCOCOTE »
16/12/2019	Braud et Saint Louis	CCE	COFIL du Plan Pluriannuel de Gestion de la Livenne

## DYNAMISATION DE LA POLITIQUE ENS SUR LE MARAIS DE LA VERGNE

La Communauté de Communes de l'Estuaire s'est particulièrement investie dans la politique Espaces Naturels Sensibles sur le Marais de la Vergne, marais situé au cœur des sites Natura 2000. Le département aurait acquis à ce jour près de 13% des 942 ha de la Zone de Prémption dédiée, zonage mis en place en 1991.

Au regard des enjeux écologiques du marais, du faible taux de recouvrement par le département des parcelles, et du morcellement de ces dernières, il a été décidé de mettre en place une collaboration active entre les services départementaux et la Communauté de Communes de l'Estuaire. L'objectif est d'augmenter la dynamique d'acquisition du département sur le Marais de la Vergne, afin de créer des ensembles parcellaires homogènes, permettant une gestion et une mise en valeur des sites acquis plus adaptée.

La collaboration a été définie comme suit :

Actions	Chargé de mise en œuvre	Calendrier
1- Réalisation de l'enquête foncière sur la zone d'animation foncière, hors ENS départementaux et hors biens sans maître	CCE	Fait
2- Préparation du courrier à envoyer aux propriétaires de la zone d'animation foncière	Département et CCE : rédaction du modèle de courrier	Fait
3- Phasage des envois : en fonction du nombre de propriétaires, envoi du courrier aux propriétaires de la zone d'animation foncière	Département et CCE : découpage par secteur si nécessaire pour les envois. Département : envoi des courriers aux propriétaires	Premiers envois en cours
4-Visites de terrains au cas par cas	CCE : réalisation d'une visite de terrain pour aider le Département à fixer le prix uniquement en cas de besoin (désaccord propriétaire sur prix proposé, incertitude sur l'occupation du sol...)	Courant 2020
5-Relance des propriétaires par un second courrier	Département : envoi des courriers aux propriétaires	Courant 2020

## AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES

La Communauté de Communes de l'Estuaire, dans sa mission d'amélioration des connaissances et de suivis scientifiques en 2019, s'est notamment investi sur la thématique « Invertébrés d'Intérêt Communautaire » :

### INVERTEBRES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Le chargé de mission a participé à l'inventaire collaboratif à l'échelle de 5 sites Natura 2000 d'influence estuarienne, financé à 100% par la DREAL, et piloté par la Ligue de Protection des Oiseaux et le bureau d'études Eliomys. Ci-dessous la liste des espèces visées par l'inventaire :

- Le Damier de la succise
- Cuivré des marais
- Lucane cerf-volant
- Grand capricorne
- Rosalie des Alpes
- Pique-prune
- Vertigo de Des Moulin

Les résultats de l'inventaire sur le site Natura 2000 FR7200684 sont en cours d'analyse par le bureau d'études, et permettront début 2020 de dresser le bilan de l'amélioration des connaissances sur ces taxons, au travers d'un rapport dédié.

## MISE A JOUR DU DOCOB

La Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE) n'a pas initié de travaux spécifiques en 2019 relatifs à la mise à jour du DOCOB. Le DOCOB du site Natura 2000 des Marais du Blayais, validé en 2010, permet toujours à ce jour d'initier des actions cohérentes et pertinentes dans l'emprise du



site. Toutefois, une mise à jour du DOCOB à moyen terme, en cohérence avec les stratégies à venir de la collectivité, pourrait être pertinente.

---

## ETAT DE CONSERVATION DU SITE

La Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE) manque de recul pour estimer l'évolution de l'état de conservation des habitats et espèces désignés dans le cadre des sites Natura 2000 qu'elle anime. Quelques tendances ou constats peuvent être néanmoins déclinés :

- Risque élevé de retournement de prairies naturelles et humides : vigilance à maintenir, notamment par le biais de la procédure des évaluations d'incidences
- Problématique éolienne : EDF Energie Nouvelle porte actuellement un projet éolien sur les marais du Blayais ; vigilance à maintenir au regard des enjeux du site Natura 2000

---

### 4.5 – Difficultés

Les difficultés suivantes ont été rencontrées en 2019 :

---

## RETARDS D'INSTRUCTION ET DE PAIEMENT DES MAEC

Des dossiers sont engagés en MAEC chaque année, sur le PAEC « Marais et Cours d'Eau du Blayais ». Malgré l'obligation de respect des engagements au 15 mai, tous les dossiers n'ont à ce jour pas été instruits. L'absence de validation (ou non) par les services instructeurs représente un frein à la pérennité des exploitations agricoles. Les engagements induisent en effet une perte économique, théoriquement compensée par la subvention perçue dans le cadre des engagements souscrits. Or, à cause des retards accumulés depuis 2015, certains agriculteurs respectent un cahier des charges restrictif, sans avoir la garantie qu'une subvention compensatoire sera effectivement perçue.

En outre, les notices officielles des mesures d'engagement des dernières campagnes n'ont pas toutes été éditées par la Région. Le contrat qui lie l'agriculteur à l'Etat semble en conséquence des plus fragiles, car reposant sur les seules informations transmises par les chargés de mission Natura 2000, sans vérification et validation des services régionaux. Cette situation pourrait susciter des controverses en cas de contrôle des exploitations par l'Agence des Services et Paiements (ASP).

Il apparaît par ailleurs que, dans le cas d'une validation des engagements, de grands retards de paiement seront prévisibles. A titre d'exemple, les agriculteurs ayant souscrit des MAEC en 2015 ont perçu les aides financières correspondantes plus de deux ans et demi après la contractualisation de leurs engagements. Ces retards de paiement représentent eux aussi un frein à la pérennité des exploitations agricoles.

Enfin, cette situation délicate fragilise la position du chargé de mission Natura 2000 (intermédiaire entre les agriculteurs et les services instructeurs) et décrédibilise l'essence même de la démarche Natura 2000 sur ce site en animation depuis 2011.

La Communauté de Communes de l'Estuaire est toujours en attente du paiement des aides relatives à l'animation du site Natura 2000 pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2015, malgré l'existence de conventions d'attribution dûment établies, pour les parts Etat et FEADER.

En 2018, l'Agence de l'Eau a par ailleurs décidé, en cours d'année, d'abandonner le financement de la démarche Natura 2000 sur l'ensemble des sites qu'elle avait accompagnée jusqu'à présent (à hauteur de 13,5% en 2017 sur le site animé par la Communauté de Communes de l'Estuaire). L'Etat a fort heureusement proposé de se substituer à cette part manquante depuis 2018.

Ces situations, récurrentes, fragilisent toutefois la pérennité des postes liés à la démarche et contreviennent à la bonne dynamique des sites Natura 2000.

## 5. PLANNING PREVISIONNEL 2020

Cette partie détaille le planning prévisionnel du chargé de mission Natura 2000, en nombre de jours, pour chaque mission particulière.

### 5.1 – Planning prévisionnel global : vue générale

Pour rappel, le chargé de mission Natura 2000 dispose, pour le site FR7200684 « Marais de Braud et Saint Louis et Saint Ciers sur Gironde » et le site FR7212014 « Marais du Blayais » d'un temps partiel équivalent à 3/5<sup>ème</sup> ETP (ou 0,6 ETP), soit 138 jours par an.

Ci-dessous le détail des missions prévisionnelles :

Volets de l'animation		2020
<b>Information, Communication et Sensibilisation</b>	Sensibilisation scolaire, élus, ou grand public	5
	Relation presse locale	1
	Réalisation d'une lettre d'information ou d'articles	2
	<b>Sous-total</b>	<b>8</b>
<b>Mesures de gestion contractuelles</b>	Chartes Natura 2000	2
	Contrats Natura 2000	18
	MAEC	17
	<b>Sous-total</b>	<b>37</b>
<b>Mesures de gestion non contractuelles</b>	Evaluations d'incidences (dont suivi du projet DREAL I-SEA)	14
	Cellule Rivière : coordination et transversalité	5
	Autres actions non contractuelles	4
	<b>Sous-total</b>	<b>23</b>
<b>Assistance administrative</b>	Bilans	5
	Demandes de financement	7
	<b>Sous-total</b>	<b>12</b>
<b>Vie interne</b>	Points d'étape politiques et d'encadrement	5
	<b>Sous-total</b>	<b>5</b>
<b>Autre</b>	Réunions (COPIL, Bilans, etc.)	5
	Vie du réseau	4
	Suivi et mise à jour du DOCOB	5
	Inventaires d'espèces d'intérêt communautaire	12
	Formations, colloques	7
	Dynamisation de la politique foncière	20
	<b>Sous-total</b>	<b>53</b>
<b>TOTAL</b>		<b>138</b>

### 5.2 – Information, communication et sensibilisation

Ci-dessous le détail des missions prévisionnelles propres aux actions d'information, communication et sensibilisation.

#### SENSIBILISATION SCOLAIRE, ELUS OU GRAND PUBLIC

→ Nombre de jours consacrés à cette action : 5

Descriptif : une collaboration est en cours avec le Centre de Formation Multimétier de Reignac (CFM), depuis 2017. Plusieurs interventions ont eu lieu à destination des classes en Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) agricole ou Brevet Professionnel Agricole (BPA). Un nouveau projet est en cours de construction avec les enseignants du CFM pour l'année 2020. Au total, 4 demi-journées d'intervention seront proposées avec les élèves. Elles seront co-animées par le chargé de mission Natura 2000 et un représentant de l'association *Chiroptères Aquitaine*, et cibleront la thématique des chiroptères et de l'avifaune.

Ces animations proposeront, en 2020, 4 temps distincts :

1. Sensibilisation chiroptères/avifaune
2. Films de sensibilisation et questionnaire
3. Construction collective de gîtes à chiroptères, nids d'oiseaux et hôtels à insectes
4. Parcours d'interprétation du paysage de l'exploitation agricole au travers du prisme « biodiversité »

Le temps provisionné permet également de diffuser et animer une exposition (sous forme de 5 kakémonos) auprès des mairies, écoles, et structures diverses en charges d'événementiels. Cette exposition présentant la démarche Natura 2000, sur le plan global et local, est gratuitement empruntable sur simple demande auprès de la CCE.

---

## RELATION PRESSE LOCALE

→ Nombre de jours consacrés à cette action : 1

Descriptif : il s'agit du temps consacré à l'information de la presse locale par la structure animatrice. Deux journaux principaux sont ciblés, à savoir *Sud-Ouest* (quotidien) et *Haute Gironde* (hebdomadaire). Ces deux sources se font le relais des différentes informations propres à la démarche Natura 2000 au travers d'articles rédigés par les journalistes. Ces articles peuvent faire suite à différents entretiens avec la structure animatrice, prendre appui sur des notes de synthèse rédigées par cette dernière, ou suite aux Comités de Pilotage auxquels sont conviés les journalistes.

---

## REALISATION D'UNE LETTRE D'INFORMATION OU D'ARTICLES

→ Nombre de jours consacrés à cette action : 2

Descriptif : une brochure de présentation du site Natura 2000 a été réalisée en 2011, puis une seconde en 2013. Ces dernières sont toujours en diffusion. En complément, la structure animatrice rédige régulièrement des articles dans le journal de la Collectivité « Energies Communes », afin d'informer la population sur les actualités propres à la démarche. Ce temps dédié permet enfin de mettre à jour la rubrique « Natura 2000 » du site internet de la CCE.

---

## 5.3 – Mesures de gestion contractuelles

Ci-dessous le détail des missions prévisionnelles propres aux mesures de gestion contractuelles.

---

## CHARTES NATURA 2000

→ Nombre de jours consacrés à cette action : 2

Descriptif : un accompagnement de signataires potentiels à la Charte Natura 2000 est intégré au prévisionnel. Bien qu'aucune signature ne soit actuellement programmée, il est envisageable que les efforts de communication permettront la signature de la Charte par 1 ou 2 nouveaux bénéficiaires. Dans ce cadre, le chargé de mission réalisera le dossier administratif adéquat.

---

## CONTRATS NATURA 2000

→ Nombre de jours consacrés à cette action : 18

Descriptif : 4 contrats Natura 2000 sont actuellement en cours. Au total, 6 jours ont été comptabilisés pour le suivi de ces 4 contrats en 2019. Un nouveau contrat pourrait être envisagé. Au total, 12 jours ont été comptabilisés pour faire aboutir ce dernier, si l'opportunité se présente.

Ci-dessous le détail des missions prévisionnelles propres aux contrats Natura 2000, en 2020 :

Etape	Contrat (1 nouveau)	Contrats antérieurs (4)
<b>Demande d'aide</b>		
Analyse préalable des ressources documentaires	0,5	0
Diagnostic de terrain	1,5	0
Cartographie	0,5	0
Rédaction du Diagnostic	1	0
Sélection et rédaction des mesures pertinentes	0,5	0
Recherche d'un prestataire	0,5	0
Traitement du formulaire de demande d'aide	0,5	0
Coordination avec les parties prenantes (signataire, prestataire, DDTM)	1	0
Suivi des milieux et espèces avant-travaux	1	0
Sous-Total	7	0
<b>Demande de paiement</b>		
Suivi des travaux	1	1
Diagnostic de terrain	1	1
Cartographie	0,5	1
Rédaction du cahier d'enregistrement	0,5	0,5
Traitement du formulaire de paiement	0,5	0,5
Suivi des milieux et espèces post-travaux	1	1
Coordination avec les parties prenantes (signataire, prestataire, DDTM)	0,5	1
Sous-Total	5	6
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>6</b>
	<b>18</b>	

---

## MAEC

→ Nombre de jours consacrés à cette action : 17

Descriptif : près de 550ha ont été engagés en MAEC par les agriculteurs du site Natura 2000, lors de la campagne 2017. Cette année-ci représentait la grande année de réengagement des agriculteurs dans le dispositif, suite à la fin des premiers contrats signés en 2012. Si le potentiel de contractualisation est désormais moindre, il est probable que les efforts de communication permettront de convaincre de

nouveaux agriculteurs. Un objectif de 110 ha est fixé pour la campagne 2020. Le nombre de jours nécessaires à cette action permettra d'accompagner la démarche de contractualisation, et d'anticiper dans la mesure du possible les évolutions de la prochaine programmation PAC (2021-2027).

Ci-dessous le détail des missions prévisionnelles propres aux MAEC, en 2020 :

Etape	MAEC 2020
<b>Elaboration du Plan Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) 2020</b>	
Rédaction ou actualisation du Diagnostic de Territoire en réponse à l'Appel à Projet	1
Sélection et rédaction des mesures pertinentes	Fait en 2015
Coordination avec les agriculteurs (courrier, réunion de travail, etc.)	1
Participation aux réunions d'information animées par la Région	1
Ajustement du Diagnostic de Territoire	0,5
Coordination avec la DDTM, DRAAF, et Région	1
Sous-Total	4,5
<b>Accompagnement des nouveaux signataires</b>	
Analyse préalable de la situation de l'agriculteur	2
Diagnostic de terrain	2
Traitement du formulaire de demande d'aide	2
Coordination avec la DDTM et la DRAAF	1
Sous-Total	7
<b>Accompagnement des anciens signataires</b>	
Suivi des agriculteurs et parcelles engagés	2
Sous-Total	2
<b>Préfiguration du PAEC 2021</b>	
Construction d'une stratégie d'adaptation des mesures agro-environnementales en lien avec la nouvelle programmation PAC	3,5
Sous-Total	3,5
<b>Total</b>	<b>17</b>

#### 5.4 – Mesures de gestion non contractuelles

Ci-dessous le détail des missions prévisionnelles propres aux mesures de gestion non contractuelles.

##### *EVALUATIONS D'INCIDENCES*

→ Nombre de jours consacrés à cette action : 14

Descriptif : bien qu'il ne soit pas possible d'établir un prévisionnel du nombre d'évaluations d'incidences qui sera produit en 2020 pour le site Natura 2000 (20 dossiers réceptionnés en 2019), un total de 14 jours est tout de même prévu pour répondre aux éventuelles sollicitations à venir, et participer au projet I-SEA de suivi des retournements de prairies coordonné par la DREAL.

##### *CELLULE RIVIERE : COORDINATION ET TRANSVERSALITE*

→ Nombre de jours consacrés à cette action : 5

Descriptif : ce temps permet au technicien rivière et au chargé de mission Natura 2000 de se coordonner dans leurs actions respectives afin d'agir de manière pertinente et concertée. Pour cela,

des points d'étape sont régulièrement tenus, afin de réfléchir en commun aux dossiers quotidiens et de confronter regards et enjeux, dans un objectif de transversalité.

Un travail transversal particulier sera notamment réalisé en 2020 sur les missions suivantes :

- Projet de curage des canaux des marais (Petit Marais de Blaye)
- Projet de restauration de la continuité écologique (3 moulins)

---

#### AUTRES ACTIONS NON CONTRACTUELLES

→ Nombre de jours consacrés à cette action : 4

Descriptif : ce volet comprend les autres actions non contractuelles, et notamment la participation du chargé de mission aux autres politiques publiques, telles que : SAGE Estuaire, PLU, SCOT, PPG, GEMAPI, etc.

#### 5.5 – Assistance administrative

Ci-dessous le détail des missions prévisionnelles propres à l'assistance administrative.

---

#### BILANS

→ Nombre de jours consacrés à cette action : 5

Descriptif : ce temps permet de réaliser le bilan des actions entreprises au cours de l'année écoulée, en termes qualitatif et quantitatif (nombre d'hectares engagés, nombre de contrats, etc.). Un rapport écrit synthétise le travail accompli et permet d'établir par ailleurs le prévisionnel de l'année à venir. Le nombre de jours provisionné permettra de répondre à toute demande de bilan ou synthèse de structures partenaires tout au long de l'année.

---

#### DEMANDES DE FINANCEMENT

→ Nombre de jours consacrés à cette action : 7

Descriptif : ce temps permet de suivre et/ou d'établir les dossiers de demande de subvention auprès des différents partenaires de la démarche, à savoir la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde, la Communauté de Communes de Blaye, la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde, et la Communauté de Communes de Haute Saintonge.

#### 5.6 – Vie interne

Ci-dessous le détail des missions prévisionnelles propres à la vie interne de la collectivité.

---

#### POINTS D'ETAPES POLITIQUES ET D'ENCADREMENT

→ *Nombre de jours consacrés à cette action : 5*

Descriptif : ce temps permet au président de la collectivité, à la Directrice Générale des Services et au chargé de mission Natura 2000 de faire des points d'étapes réguliers et stratégiques sur l'avancement de la démarche. Notes de synthèse et réunions de coordination sont réalisées à cette fin.

## 5.7 – Autre

Ci-dessous le détail des missions prévisionnelles propres aux autres missions de la démarche.

---

### *REUNIONS (COPILS, BILANS, ETC.)*

→ *Nombre de jours consacrés à cette action : 5*

Descriptif : ce temps permet d'assurer la préparation (supports, salle, invitations, etc.) et la tenue des réunions propres à la démarche. A minima, un Comité de Pilotage sera organisé chaque année.

---

### *VIE DU RESEAU*

→ *Nombre de jours consacrés à cette action : 4*

Descriptif : ce temps permet d'assurer la participation du chargé de mission aux réunions de réseau organisées par la DDTM et la DREAL. Les chargés de mission Natura 2000 se sont également fédérés de manière informelle, à l'échelle de la Gironde dès 2012. Plus récemment, ce réseau informel s'est étendu progressivement à l'échelle de l'Aquitaine puis de la Nouvelle-Aquitaine. Les chargés de mission animent dans ce cadre une correspondance par mail, visant les actualités de la démarche. Une rencontre annuelle est également organisée sur le site d'un animateur, avec une thématique spécifique. Le temps consacré à cette mission permettra également de participer à la vie de ce réseau.

---

### *SUIVI ET MISE A JOUR DU DOCOB*

→ *Nombre de jours consacrés à cette action : 5*

Descriptif : ce temps permet d'assurer le travail de suivi et mise à jour du DOCOB. Les actions suivantes pourront être engagées dans ce cadre :

- Mise à jour de la liste d'habitats et espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 (en cas d'observation attestée d'un nouvel habitat ou d'une nouvelle espèce)
- Mise à jour de la cartographie des habitats et espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 (si nécessaire)
- Déclinaison, si nécessaire, de nouvelles actions à intégrer au DOCOB, pour répondre aux enjeux et objectifs du site Natura 2000
- Participation SIN2

---

### *INVENTAIRES D'ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE*



→ Nombre de jours consacrés à cette action : 12

Descriptif : ce temps permet de poursuivre l'effort d'inventaire relatif à certaines espèces particulières. Dans la continuité du travail initié en 2019, dans le cadre des suivis financés par la DREAL, les espèces suivantes pourront faire l'objet de prospections particulières sur les territoires encore non prospectés :

- Cuivré des Marais
- Damier de la Succise
- Fadet des Laïches
- Agrion de Mercure
- Lucane Cerf-Volant
- Grand Capricorne
- Vertigo Moulinsiana

---

### FORMATIONS, COLLOQUES

→ Nombre de jours consacrés à cette action : 7

Descriptif : un total de 7 jours est prévu pour les formations et journées techniques du chargé de mission Natura 2000. Plusieurs thématiques de formation pourront être ciblées (en fonction du budget et des disponibilités des organismes et du chargé de mission), parmi lesquelles (liste non exclusive) :

- Aborder les controverses avec un public (CPIE Brenne Berry)
- Evaluations des incidences Natura 2000 (AFB)
- Animation de réunions dans le dialogue territorial avec les habitants et acteurs du territoire (AFB)
- Initiation à la pédologie (AFB)
- Comprendre la dynamique et le fonctionnement des écosystèmes (AFB)

---

### DYNAMISATION DE LA POLITIQUE FONCIERE

→ Nombre de jours consacrés à cette action : 20

Descriptif : le marais de la Vergne est intégralement compris dans les deux périmètres Natura 2000 animé par la CCE. Il fait par ailleurs l'objet, dans sa totalité, d'une politique de préemption opérée par le département Gironde depuis 1991. Dans ce cadre, toute parcelle acquise par le département, au travers d'une vente avec le propriétaire, devient Espace Naturel Sensible (ENS). A ce jour, le département est propriétaire de 121,13ha, soit 12,8% de la surface éligible au dispositif. Afin de dynamiser la politique de préemption, la CCE (par l'intermédiaire de son chargé de mission Natura 2000), entend collaborer activement avec le département à cette démarche. Ce dispositif collaboratif se fixe comme objectif l'acquisition de nouvelles parcelles en 2020, dans les zones prioritaires déclinées par les parties prenantes. En parallèle, et selon les mêmes principes, la CCE souhaite s'engager activement dans son propre dispositif d'acquisition foncière le long des cours d'eau, dans l'emprise du site Natura 2000, afin de préserver durablement des unités écologiques cohérentes.

Ci-dessous le détail des missions prévisionnelles propres à cette politique foncière, en 2020 :

Etape	2019
<b>Préfiguration de l'animation foncière</b>	
Préparation/animation de réunions de pilotage/information	2
Analyse foncière sous SIG et priorisation géographique	2
Préparation de la base de données foncière et publipostage	2
Sous-Total	6
<b>Animation foncière</b>	
Assistance de terrain : diagnostics parcellaires	6
Assistance à la négociation avec les propriétaires	4
Autre coordination avec les partenaires (demandes de financement, analyses cartographiques, etc.)	4
Sous-Total	14
<b>Total</b>	<b>20</b>

Etape	2019
<b>Exploitation des données SENTINEL sur SIG</b>	
Familiarisation avec les données SENTINEL et leur exploitation sur SIG (QGIS)	4
Rédaction d'une note technique d'utilisation des données et de mise en pratique du protocole	1
Coordination avec le Forum des Marais Atlantiques (assistance SIG)	1
Vérifications de terrain pour confirmer l'exploitabilité des données	5
Cartographie des retournements de prairies	1
Sous-Total	12
<b>Relationnel avec le monde agricole</b>	
Rédaction d'une note de synthèse à destination des agriculteurs pour rappeler la réglementation	1
Courrier à destination des agriculteurs	1
Procédure de régularisation des retournements non réglementaires (en lien avec la DDTM)	2
Sous-Total	4
<b>Relationnel avec les élus</b>	
Rédaction d'une note de synthèse à destination des élus pour rappeler la réglementation	1
Préparation/organisation d'une réunion d'information à destination des élus pour rappeler la réglementation	2
Préparation d'un courrier type d'information que les mairies pourront transmettre aux propriétaires en cas d'achat de parcelle	1
Sous-Total	4
<b>Total</b>	<b>20</b>

## 6. BUDGET PREVISIONNEL 2020

Cette partie détaille le budget prévisionnel du chargé de mission Natura 2000, en euros (€) pour chaque ligne budgétaire.

ITEM	DEPENSES EN EUROS TTC	2020
Frais de personnel	Chargé de mission Natura 2000 (3/5ème ETP) : animation de la démarche Natura 2000 sur 138 jours/an (intégrant une augmentation prévisionnelle des charges et du salaire de 3%/an)	26 141,55 €
	Coordination et encadrement sur 20 jours/an	6 158,00 €
Frais professionnels	Frais de déplacement (0,32 €/km jusqu'à 2000 km, et 0,39 €/km entre 2000 et 10000 km ; 4000 km/an)	1 420,00 €
	Frais de repas (15 repas à 15,25 € par an)	228,75 €
	Frais d'hébergement (4 nuits à 50 € par an)	200,00 €
Formations	Formations naturalistes et Natura 2000	1 000,00 €
Achats prévisionnels et services extérieurs	Ajustement du matériel informatique (réparation informatique, disque dur, etc.)	300,00 €
	Matériel de communication, information et sensibilisation (impression de documents, etc.)	350,00 €
	Fournitures de bureau	150,00 €
Coûts indirects	Fournitures non stockables (eau, électricité, téléphonie, affranchissement) : application du forfait DDTM 15% des frais de personnel	4 844,93 €
<b>TOTAL DES DEPENSES (en €)</b>		<b>40 793,23 €</b>
FINANCEURS	<b>PLAN DE FINANCEMENT</b>	<b>2020</b>
	Etat : 27 %	11 014,17 €
	Europe : 53 %	21 620,41 €
	<b>COLLECTIVITES : 20% (au prorata du territoire en Natura 2000)</b>	<b>8 158,65 €</b>
	<i>Communauté de Communes Estuaire (66,60%)</i>	<i>5 433,66 €</i>
	<i>Communauté de Communes de Blaye (9,01%)</i>	<i>735,09 €</i>
	<i>CDC Latitude Nord Gironde (3,59%)</i>	<i>292,90 €</i>
	<i>CDC Haute Saintonge (20,80%)</i>	<i>1 697,00 €</i>
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>40 793,23 €</b>

## Compte-rendu du comité de pilotage NATURA 2000 du 18 novembre 2019

Le 18 novembre 2019, à 14h30, s'est tenu à Braud et St Louis le Comité de Pilotage pour les 2 sites NATURA 2000 « Marais de Braud et Saint Louis et Saint Ciers sur Gironde » et « Marais du Blayais ». L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Bilan Natura 2000 sur la période 2011-2018 et avancées 2019
- Validation du bilan et de la feuille de route pour la suite de l'animation

Etaients présents : Philippe PLISSON (Communauté de Communes de l'Estuaire), Gauthier WATELLE (Communauté de Communes de l'Estuaire), Guéric GABRIEL (Communauté de Communes de l'Estuaire), Jean Pierre DUEZ (Saint Paul), Sophie EYHERABIDE (DDTM Gironde), Alexandre DUMAITRE (DREAL Nouvelle Aquitaine), Jacky JONCHERE (Fédération de Chasse de Gironde), Emmanuel ROBIN (Fédération de Chasse de Gironde), Jean Pierre BAUDET (ONCFS), Serge TABUSTEAU (Saint Savin), Jean Jacques LAISNE (Pleine Selve), Pascal RIVEAU (Saint Androny), Jacques Eloi DUFFAU (SEPANSO), Jean Michel RIGAL (Braud et Saint Louis), Pierre MAURIN (Eyrans), Bernard GRENIER (Anglade), Gérard CARREAU (Blaye), Dominique PEYNAUD (Saugon), Eric PAGE (Saint Girons d'Aiguevives), Daniel BAYARD (Goujon Saint Aubinois), Bernard GRIMEE (Saint Christoly de Blaye), René BOUSSIRON (Berson), Bernard LOUIS-JOSEPH (Soubran), Robert CHEF (Soumeras), Bernard SEGUIN (Département Charente Maritime), Joël CARRE (Coux), Thomas MOLLET (Sous-Préfecture de Blaye), Serge JOURDAIN (Chamouillac), Jean Michel MAMERT (Courpignac), Jacky BERTRAND (Salignac de Mirambeau), Claude RAYMOND (Mirambeau), Stéphane BERNARD (Saint Ciers sur Gironde), Joséphine RAY (Communauté de Communes Latitude Nord Gironde), Xavier COLLARD (Saint Genès de Blaye), Raymond RODRIGUEZ (Communauté de Communes de Blaye), Jean Michel LIGNIER (Saint Palais), Yves DOUMAIN (ASA du Marais de la Vergne)

Journalistes présents : Philippe RUCELLE (Sud-Ouest), Valérie CAMPO (Haute Gironde)

Excusés : Célia MONSEIGNE (Conseil Départemental Gironde), Claude BELOT (Communauté de Communes de Haute Saintonge), Jérôme AYMARD (Sous-préfecture de Jonzac), Jean-Luc GLEYZE (Conseil Départemental Gironde), Yannick MONTEILHET (Agence de Services et de Paiements Nouvelle Aquitaine), Pierre VILLAR (Cartelègue), Karine THIBAL (Grand Port Maritime de Bordeaux), Gilles BRICHET (Fédération de Pêche de la Charente-Maritime), Magalie CRESTE (Conseil Départemental Gironde), Pascal TARTARY (CEN Aquitaine), Mélanie CHRETIEN (Agence de l'Eau Adour Garonne), Loïc ANRAS (Forum des Marais Atlantiques), Dominique BUSSEREAU (Département Charente-Maritime), Florian SARRAZIN (Communauté de Communes de l'Estuaire), Alain RENARD (Département Gironde ; Communauté de Communes Latitude Nord Gironde ; Saint Savin), Magali CRESTE (Département Gironde), Sylvain CARDONNEL (Département Gironde), Sylvain BROGNIEZ (Département Gironde), Pauline HERAUD (Chambre d'Agriculture de Gironde), Laure Emmanuelle NICOLI (Fédération de Pêche de Gironde),

Président du COPIL : M. Philippe Plisson

Contact : Gauthier Watelle (chargé de mission Natura 2000) - 05 57 42 61 99

Le Comité de Pilotage a été introduit par son président, Philippe Plisson. Le chargé de mission Natura 2000, Gauthier Watelle, a ensuite présenté le bilan de l'animation puis le prévisionnel.

#### ● Présentation du bilan de l'animation Natura 2000

L'animateur Natura 2000, Gauthier Watelle, après un bref rappel des fondements de la démarche, a présenté les résultats de la période 2011-2019 sur les sites Natura 2000 au travers des outils suivants :

- Les chartes : reconnaissance symbolique de l'Etat pour de bonnes pratiques
- Les contrats : financements à destination des propriétaires et gestionnaires
- Les MAEC : financements à destination des agriculteurs

Les montants des subventions perçues dans ce cadre ont été rappelés, ainsi que les superficies concernées :

	Chartes	Contrats Natura 2000	MAEC
Surfaces concernées	325 hectares	94 hectares	1 570 hectares
Subventions mobilisées	X	180 000 €	1 360 000 €

L'aménagement des ouvrages de franchissement pour l'enjeu petite faune (loutre, vison, etc.) a été présenté : 7 ouvrages (ponts) ont été aménagés en 2019 par le Département Gironde, grâce à un financement de 32 983 € (80% Natura 2000 ; 20% Département).

L'importance d'une synergie avec les politiques publiques a été rappelé, et les fondamentaux du dispositif des évaluations d'incidences ont été détaillés.

Un rappel des actions de communication a suivi : une exposition sur la démarche a notamment été réalisée sous forme de 5 kakémonos. Cette dernière est disponible sur simple demande auprès de l'animateur Natura 2000. Un focus a permis de dresser le bilan du projet participatif avec les enseignants du CFM/CFA de Reignac/Pugnac, visant la sensibilisation des élèves à la thématique « chiroptères », notamment au travers de constructions collectives de gîtes à chauves-souris et de leur installation chez un viticulteur du territoire.

Les premiers résultats de l'inventaire collaboratif des invertébrés d'intérêt communautaire ont enfin été communiqués : l'amélioration des connaissances se poursuit concernant le Damier de la succise, le Cuivré des marais, le Lucane cerf-volant, le Grand capricorne, la Rosalie des Alpes, le Pique-prune, et le Vertigo de Des Moulin.

#### ● Feuille de route pour la suite de l'animation

Le prévisionnel des mois à venir a suivi :

- Poursuite de la contractualisation des MAEC
- Poursuite de la contractualisation des Contrats Natura 2000
- Poursuite des efforts de communication, information et sensibilisation
- Poursuite des efforts de stratégie foncière (ENS, acquisitions PPG, évaluations d'incidence)

#### ● Relance de la consultation pour validation du périmètre FR7200684 étendu

Alexandre DUMAITRE, de la DREAL Nouvelle Aquitaine, sur accord du Comité de pilotage, propose de relancer la consultation des communes et collectivités pour validation du périmètre FR7200684, dans sa proposition étendue sur 40 communes. Une carte du périmètre FR7200684 étendu est jointe à ce compte-rendu, page 5.

Il est proposé l'organisation d'une réunion d'information au printemps 2020, à destination des collectivités de Charente-Maritime (lieu à définir), et le lancement de la phase de consultation des collectivités au cours du 2e trimestre 2020.

#### ● Validation

Les points suivants ont été soumis à validation par le Comité de Pilotage :

- Le bilan 2011-2018 et avancées 2019
- Le prévisionnel global

Ces propositions sont validées par les membres du COPIL à l'unanimité. Aucune abstention n'est constatée.

Braud et Saint Louis, le 25 novembre 2019

Le Président de la Communauté de Communes de l'Estuaire,



#### ● Observations

1/ Jacky JONCHERE, de la Fédération des Chasseurs de Gironde, indique que la démarche Natura 2000 inquiétait les acteurs locaux, lorsque celle-ci a été mise en place. Toutefois, grâce aux explications régulières, le territoire est aujourd'hui rassuré et constate l'intérêt du dispositif.

2/ Philippe PLISSON, président de la Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE), confirme que la démarche Natura 2000 concourt à la préservation des marais. Il précise que la CCE s'est engagée dans une stratégie globale de préservation de l'environnement : acquisition d'un moulin pour rétablir la continuité écologique, entretien de la Livenne, compétence GEMAPI, etc. La CCE se positionne également pour gérer les digues : dans ce cadre, un accord récent a été identifié avec la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), la Communauté de Communes de la Haute Saintonge (CCHS), et la Communauté de Communes de Blaye (CCB), afin d'harmoniser les hauteurs de digues entre Blaye et Mortagne sur Gironde. Une étude en cours prévoit notamment que chaque collectivité s'engage à entretenir ses digues. Pour cela, M. PLISSON rappelle toutefois que des aides financières sont nécessaires.

3/ Philippe PLISSON, président de la Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE), note que le marais est en mutation depuis l'installation de la Centrale Nucléaire du Blayais. L'arrivée des grandes exploitations céréalières, sur des centaines d'hectares, date de cette période, et les incidences sur la faune ont été considérables. Aujourd'hui, la plus grande exploitation de maïs est en vente. Le groupe *Bio c' bon* s'est positionné pour acquérir les parcelles, afin de satisfaire la demande en produits biologiques français. Pour rentabiliser l'achat, le groupe prévoirait l'installation d'une ferme photovoltaïque sur les parcelles contiguës au périmètre de la centrale nucléaire. Le Groupement des Eleveurs Girondins pourrait s'organiser pour assurer l'entretien des parcelles sous les panneaux grâce à des moutons intégrant le label IGP « Agneau de Pauillac ». Toutefois, le SCOT ne permet pas aujourd'hui la construction d'un parc photovoltaïque dans le marais, eu égard à la Loi Littoral. M. Plisson serait favorable à une adaptation du SCOT permettant la concrétisation de ce projet global.

4/ Jacques Eloi DUFFAU, de la SEPANSO, pointe les impacts sur l'eau des canaux, lors des épisodes de traitement des parcelles céréalières. Il rappelle également les problèmes environnementaux induits par l'étalement urbain, et questionne la possibilité de réunir les maires sur ce sujet. Philippe PLISSON, président de la Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE), répond que l'Etat a pris conscience de la problématique, et que le sujet est désormais cadré par les SCOT, permettant ainsi de réduire drastiquement cet étalement. Le SCOT Haute Gironde a ainsi fixé comme objectif un étalement maximum de 200ha par intercommunité. Le projet d'un PLU intercommunal a également été amorcé, démontrant une prise de conscience unanime visant la limitation de l'étalement urbain.

5/ Jacques Eloi DUFFAU, de la SEPANSO, rappelle l'importance de la sauvegarde et de la remise en état des ripisylve et autres corridors de biodiversité. Philippe PLISSON, président de la Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE), répond que le sujet est bien prévu par le Plan Pluriannuel de Gestion des Cours d'Eau porté par la CCE. Guéric GABRIEL, technicien rivière à la CCE, confirme l'objectif. Un travail de priorisation géographique devra être réalisé dans ce cadre.

6/ Une remarque est émise concernant l'impossibilité de construire un hangar agricole en marais, pour abriter les bêtes, dans l'emprise de la Loi Littorale. Philippe PLISSON, président de la Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE), répond que la chose est regrettable, et souhaiterait que ce type de projets soit possible.

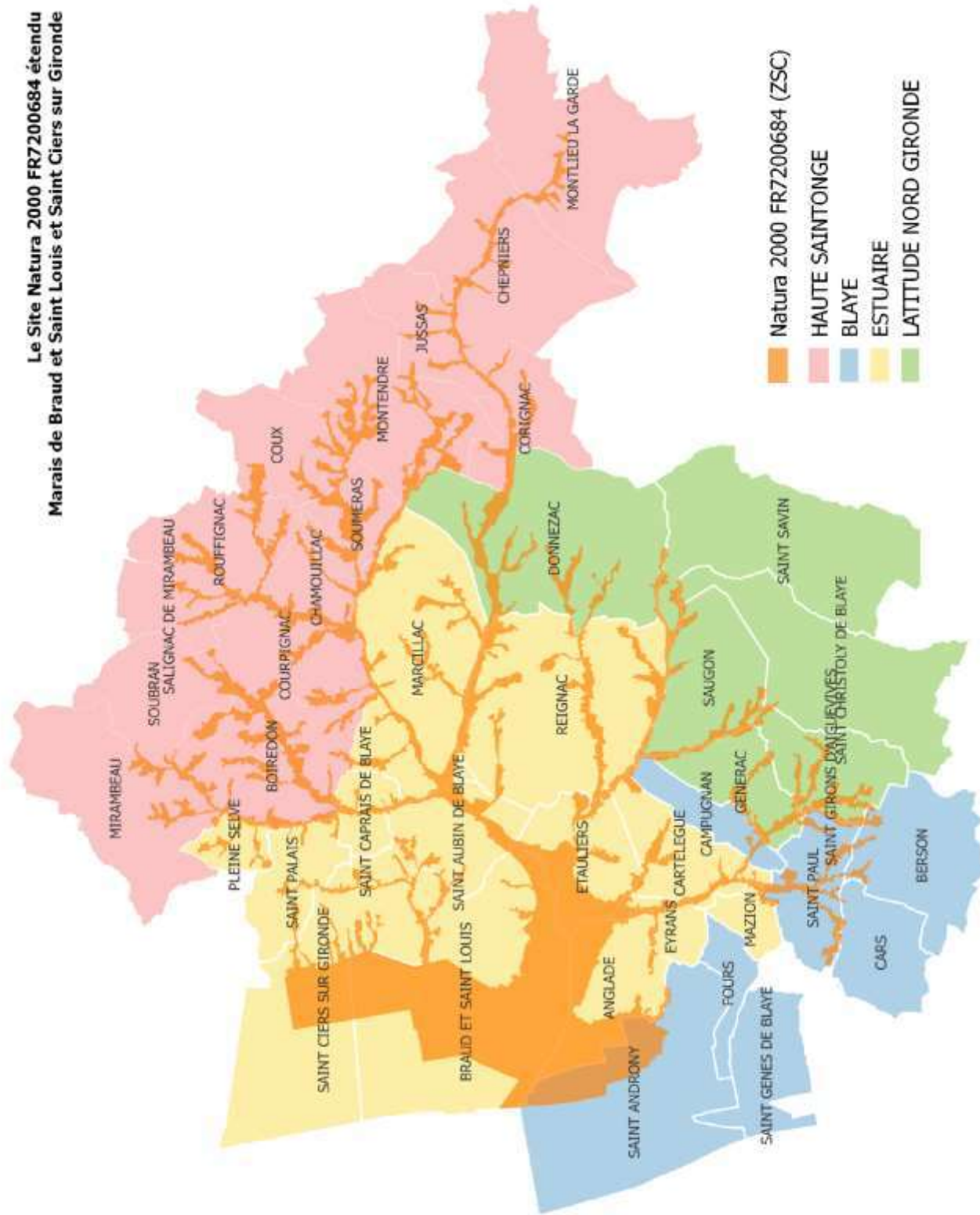
7/ Une dernière remarque est adressée sur la hauteur des digues protégeant les marais de l'Estuaire de la Gironde. Guéric GABRIEL, technicien rivière à la CCE, précise qu'une hauteur moyenne devra être définie, et rappelle que les digues ne pourront pas être surélevées indéfiniment. L'objectif actuel vise plutôt le comblement des points bas.

#### ● Ressources disponibles

Les documents suivant sont disponibles sur le site internet de la CCE à l'adresse suivante : <http://www.cc-estuaire.fr/preserver-l-environnement/1110-natura-2000.html>

- 2018 - Bilan de l'animation Natura 2000
- Cahiers des charges MAEC
- Présentation du Comité de Pilotage 2019
- Compte-rendu du Comité de Pilotage 2019

**Le Site Natura 2000 FR7200684 étendu**  
**Marais de Braud et Saint Louis et Saint Ciers sur Gironde**





URA 2000 NATURA 2000 NATURA 2000 NATURA 2000 NATURA 2000 NATURA 2000 NATURA 2000

## ★ La Démarche NATURA 2000 ★

### ★ NATURA 2000 ET VOUS ! ★

**UN RÉSEAU ÉCOLOGIQUE EUROPÉEN**

NATURA 2000 EST UN RÉSEAU EUROPEEN D'ESPACES NATURELS A DÉFINIR POUR LA QUALITÉ, LA RICHESSE DE LA FAUNE ET DES ESPÈCES ANIMALES OU VÉGÉTALES.

CE RÉSEAU A POUR OBJECTIF DE PRÉSERVER LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE TOUT EN VALANTANT LES TERRITOIRES, ET EN RESPECTANT LES ACTIVITÉS HUMAINES EN PLACE.

**DES COLLECTIVITÉS QUI S'ENGAGENT**

QUATRE COMMUNAUTÉS DE COMMUNES SONT CONCERNÉES PAR LE PÉRIMÈTRE NATURA 2000 : LA C.C.C. DE L'ESTUAIRE, DE L'ESTUAIRE, DE BLAYE ET DE SAINT SAUVIN, DE BLAYE, C.C.C. SAINT SAUVIN.

LA C.C.C. DE L'ESTUAIRE A ÉTÉ LE PREMIER S'ENGAGEANT A DÉFINIR LA DÉMARCHE SUR L'ENSEMBLE DE L'ESTUAIRE.

**UNE DÉMARCHE CONCERTÉE**

LES ACTEURS-CLÉS EN PLACE DANS LE CADRE DE NATURA 2000 SONT DÉFINIS EN CONSTATANT AVEC LES ACTEURS LOCAUX : COMMUNES, ASSOCIATIONS DE CHASSEURS ET PÊCHEURS, A.S.A., AGRICULTEURS, ...

**CHARTRE NATURA 2000**  
**CONTRAT NATURA 2000**  
**MAET**

**Contact**

Communauté de Communes de l'Estuaire  
 38 Avenue de la République  
 33820 Braud et Saint-Louis  
 www.cc-estuaire.fr

Gauthier WATTELLE  
 ANIMATEUR NATURA 2000  
 natura2000@cc-estuaire.fr  
 05-57-42-41-99







**Les Marais du Blayais**

Photo: M. Le Gall - photos, Espace de gestion de la zone Natura 2000

URA 2000 NATURA 2000 NATURA 2000 NATURA 2000 NATURA 2000 NATURA 2000 NATURA 2000

## ★ Les Sites Natura 2000 ★

**NATURA 2000, 2 PÉRIMÈTRES EN 11**

LE RÉSEAU NATURA 2000 SE COMPOSE DE ...

- LA ZONE SPÉCIALE DE PROTECTION SPÉCIALE (ZSP) : ELLE EST DÉFINIE POUR SA PROTECTION SPÉCIALE FAUNE ET VÉGÉTATION DES MARAIS DU BLAYAIS ET COMPREND UNE PARTIE DES MARAIS DE SAINT LOUIS, SAINT SAUVIN, LE PETIT MARAIS DE BLAYE ET LE MARAIS LA VIGNE.
- LA ZSC (ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION) : ELLE EST DÉFINIE POUR PRÉSERVER LES HABITATS NATURELS QUI PARTICIPENT À LA BIODIVERSITÉ. LE PÉRIMÈTRE DE LA ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION COMPREND LE PÉRIMÈTRE DE LA ZONE SPÉCIALE DE PROTECTION SPÉCIALE ET LE PÉRIMÈTRE DE LA ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION, DANS LES MARAIS, LE PÉRIMÈTRE DE LA ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION ET LE PÉRIMÈTRE DE LA ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION.

**PRÉSERVER UNE FAUNE REMARQUABLE**

- MAMMIFÈRES : VISON D'EUROPE, LUTRE D'EUROPE, GRAND HERON (ZSP) (CHARENTAIS)
- ORNIS DE L'EAU (GÉLINUS POMPINUS, ADHETUS GIBBOSUS, CECIDUS, ETC.)
- POISSONS : LABRUS, LABRUS ET LABRUS
- INSECTES : COURVÉ DES MARAIS, LUCANE COPÉ-VOLANTE, GRAND CARABOIDE

**PROTÉGER DES MILIEUX FRAGILES**

- FRANCS-BORDS
- VÉGÉTATION AQUATIQUE DANS LES PLANS D'EAU
- PÉRIÈRES FERRÉS À GRANDS HERONS
- BORDS-DE-LEZ (PÉRIÈRES)

**SAUVEGARDER LES ACTIVITÉS EN PLACE**

- CHASSE
- ÉLEVAGE
- AGRICULTURE
- PÊCHE
- MANÈGEMENT ET ENTRETIEN

Philippe FLEISS  
 Président de la Communauté de Communes de l'Estuaire  
 Braud-et-Saint-Louis



**Les nommifères**

**Les oiseaux**

**Les insectes**

**Les plans d'eau**

**Les prairies**

**ENTO**

Zone Spéciale de Conservation (ZSC)  
 Zone de Protection Spéciale (ZPS)  
 Réseau hydrographique

Plus le lancement de Natura 2000, j'ai constaté que notre démarche est portée par la Communauté de Communes de l'Estuaire afin que les attentes des acteurs locaux puissent être entendues.

Mais nous sommes maintenant dans une phase opérationnelle avec la mise en œuvre du programme d'actions dans l'objectif de la préservation des milieux naturels, et des activités en place.

Le succès de Natura 2000 sera fonction de notre engagement et de votre participation dans cette démarche.

### Les Mares

*Les mares, sources de biodiversité*

**Ma mare... de naissance ?**

Tout évier et tout le siphon ! Souvent, on le fait au long de la route dans un fossé. Elles sont créées, en tout ou en partie, dans des fossés ou dans des champs après un héritage prairie-mare dans les marais et le long de nos cours d'eau.

**Disposition**

Les mares de type marais et les mares à l'écart des habitations. Les mares ont une superficie entre 100 et 200 m<sup>2</sup>. Elles sont situées à l'écart des habitations et des champs. Elles sont créées, en tout ou en partie, dans des fossés ou dans des champs après un héritage prairie-mare dans les marais et le long de nos cours d'eau.

**Ma mare... de naissance ?**

Tout évier et tout le siphon ! Souvent, on le fait au long de la route dans un fossé. Elles sont créées, en tout ou en partie, dans des fossés ou dans des champs après un héritage prairie-mare dans les marais et le long de nos cours d'eau.

**Disposition**

Les mares de type marais et les mares à l'écart des habitations. Les mares ont une superficie entre 100 et 200 m<sup>2</sup>. Elles sont situées à l'écart des habitations et des champs. Elles sont créées, en tout ou en partie, dans des fossés ou dans des champs après un héritage prairie-mare dans les marais et le long de nos cours d'eau.

### Nature Gabaye

"Envoyez vous dès qu'à la site Natura 2000"

**EDITO**

Depuis son site Natura 2000, le site Natura 2000 est géré par le Conservatoire de l'Estuaire de l'Estuaire et le Conservatoire de l'Estuaire de l'Estuaire.

**Le Centre des Mares**

Les Mares de la Région de l'Estuaire de l'Estuaire.

**Le Centre des Mares**

Les Mares de la Région de l'Estuaire de l'Estuaire.

**Le Centre des Mares**

Les Mares de la Région de l'Estuaire de l'Estuaire.

**EDITO**

Depuis son site Natura 2000, le site Natura 2000 est géré par le Conservatoire de l'Estuaire de l'Estuaire et le Conservatoire de l'Estuaire de l'Estuaire.

**Natura 2000 et vous**

**Le Centre des Mares**

Les Mares de la Région de l'Estuaire de l'Estuaire.

**Le Centre des Mares**

Les Mares de la Région de l'Estuaire de l'Estuaire.

**Le Centre des Mares**

Les Mares de la Région de l'Estuaire de l'Estuaire.

**Contact**

Communauté de Communes de l'Estuaire  
38 avenue de la République  
33820 Braud et Saint Louis  
05 57 42 61 99

### "Le Bétian dan Coin"

**Le Centre des Mares**

Le Centre des Mares de la Région de l'Estuaire de l'Estuaire.

**Le Centre des Mares**

Le Centre des Mares de la Région de l'Estuaire de l'Estuaire.

**Le Centre des Mares**

Le Centre des Mares de la Région de l'Estuaire de l'Estuaire.

### Les Plans de Gestion Globaux des Mares

**Le Centre des Mares**

Le Centre des Mares de la Région de l'Estuaire de l'Estuaire.

**Le Centre des Mares**

Le Centre des Mares de la Région de l'Estuaire de l'Estuaire.

**Le Centre des Mares**

Le Centre des Mares de la Région de l'Estuaire de l'Estuaire.

**Le Centre des Mares**

Le Centre des Mares de la Région de l'Estuaire de l'Estuaire.

**Le Centre des Mares**

Le Centre des Mares de la Région de l'Estuaire de l'Estuaire.

**Le Centre des Mares**

Le Centre des Mares de la Région de l'Estuaire de l'Estuaire.

**Le Centre des Mares**

Le Centre des Mares de la Région de l'Estuaire de l'Estuaire.

**Le Centre des Mares**

Le Centre des Mares de la Région de l'Estuaire de l'Estuaire.

**Le Centre des Mares**

Le Centre des Mares de la Région de l'Estuaire de l'Estuaire.

# NATURA 2000

**Ae - Sommet de la Terre**

Le Sommet de la Terre est un événement de la série de la Conférence mondiale sur le développement durable qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992. Le Sommet de la Terre a été suivi de la Conférence mondiale sur le développement durable qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992. Le Sommet de la Terre a été suivi de la Conférence mondiale sur le développement durable qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992.

**Chiffres clés (Sommet de la Terre)**

- 1 751 pays
- 12,58%
- 411

**Concertans nous**

Le Sommet de la Terre a été suivi de la Conférence mondiale sur le développement durable qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992. Le Sommet de la Terre a été suivi de la Conférence mondiale sur le développement durable qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992.

**Chiffres clés (Sommet de la Terre)**

- 27 000
- 56
- 18%

**Pour la biodiversité**

Le Sommet de la Terre a été suivi de la Conférence mondiale sur le développement durable qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992. Le Sommet de la Terre a été suivi de la Conférence mondiale sur le développement durable qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992.

# Un site entre Livenne et Marais Estuariens

**Une histoire d'eau**

Le Comité de Pilotage des Communes de l'Estuaire a été créé en 2011. Il a pour mission de coordonner les actions de développement durable des communes de l'Estuaire. Le Comité de Pilotage des Communes de l'Estuaire a été créé en 2011. Il a pour mission de coordonner les actions de développement durable des communes de l'Estuaire.

**Les grandes étapes de la démarche**

- 2011 : Création du Comité de Pilotage des Communes de l'Estuaire
- 2012 : Diagnostic initial
- 2013 : Elaboration du Plan de Développement Durable
- 2014 : Mise en œuvre du Plan de Développement Durable
- 2015 : Évaluation du Plan de Développement Durable

**Chiffres clés**

- 12 500 habitants
- 12 500 habitants
- 12 500 habitants

**Un avenir présent**

Le Comité de Pilotage des Communes de l'Estuaire a été créé en 2011. Il a pour mission de coordonner les actions de développement durable des communes de l'Estuaire. Le Comité de Pilotage des Communes de l'Estuaire a été créé en 2011. Il a pour mission de coordonner les actions de développement durable des communes de l'Estuaire.

# Les Marais du Blayais, Territoire multiple

**Une terre d'oiseaux**

Les Marais du Blayais sont un territoire riche en biodiversité. Ils accueillent de nombreux oiseaux, dont le flamant rose, le héron, le cygne, le canard, le oie, le grebe, le cormoran, le pélican, le flamant rose, le héron, le cygne, le canard, le oie, le grebe, le cormoran, le pélican.

**Une terre de bœuf**

Les Marais du Blayais sont un territoire riche en biodiversité. Ils accueillent de nombreux bœufs, dont le bœuf breton, le bœuf normand, le bœuf flamand, le bœuf suisse, le bœuf suisse, le bœuf suisse, le bœuf suisse.

**Autres :**

- Flamant rose
- Héron
- Cygne
- Canard
- Oie
- Grebe
- Cormoran
- Pélican

**Gérer l'eau pour mieux la préserver**

Les Marais du Blayais sont un territoire riche en biodiversité. Ils accueillent de nombreux oiseaux, dont le flamant rose, le héron, le cygne, le canard, le oie, le grebe, le cormoran, le pélican.

# La Livenne et ses richesses

**En chemin vers la Grande**

La Grande est un village de la commune de Livenne. Elle est située sur la rive droite de la Livenne. Elle est située sur la rive droite de la Livenne. Elle est située sur la rive droite de la Livenne.

**Les insectes dévoilent leurs chemins**

Les insectes sont des animaux très intéressants. Ils jouent un rôle important dans l'écosystème. Ils jouent un rôle important dans l'écosystème. Ils jouent un rôle important dans l'écosystème.

**Les mammifères s'adaptent**

Les mammifères sont des animaux très intéressants. Ils jouent un rôle important dans l'écosystème. Ils jouent un rôle important dans l'écosystème. Ils jouent un rôle important dans l'écosystème.

**Si on l'eau aussi, le monde s'agit**

L'eau est une ressource précieuse. Elle est essentielle à la vie. Elle est essentielle à la vie. Elle est essentielle à la vie.

# Natura 2000 en Actions

**Des contrats pour la nature**

Les contrats pour la nature sont des outils de gestion des territoires. Ils permettent de concilier développement économique et protection de l'environnement. Ils permettent de concilier développement économique et protection de l'environnement.

**Les agriculteurs se mobilisent**

Les agriculteurs jouent un rôle important dans la préservation de la nature. Ils jouent un rôle important dans la préservation de la nature. Ils jouent un rôle important dans la préservation de la nature.

**Un projet d'overgreen, le plan de gestion des marais**

Le plan de gestion des marais est un outil de gestion des territoires. Il permet de concilier développement économique et protection de l'environnement. Il permet de concilier développement économique et protection de l'environnement.

**Zoom sur un contrat « L'AGERAD envoie du bois »**

L'AGERAD est une association qui agit pour la préservation de la nature. Elle agit pour la préservation de la nature. Elle agit pour la préservation de la nature.

## ESTUAIRE

# Un programme pour préserver les marais

Portée par la Communauté de communes de l'Estuaire (CCE) depuis 2011, la démarche Natura 2000, qui concerne 13 512 hectares sur 40 communes, a pour objectif de préserver des milieux naturels et les espèces rares et sensibles. Lundi, Gauthier Watelle a dressé le bilan chiffré de sa mission d'animation devant une quarantaine d'élus lors du dernier comité de pilotage.

Il en ressort que 325 hectares, dont les propriétaires peuvent bénéficier d'une exonération de taxe foncière, sont engagés par dix chartes Natura 2000. 94 ha sont engagés par 16 contrats Natura 2000, avec 180 000 euros de subventions à la clé. En ce qui concerne la mesure agro-environnementale et climatique (MAEC) à destination des agriculteurs, une compensation financière à l'hectare est versée au titre de la Politique agricole commune pendant cinq ans.

« En 2019, 119 ha sont engagés en MAEC, soit près de 78 000 euros sur cinq ans pour cinq agriculteurs. Avec 850 ha engagés en permanence, c'est au total 1 570 ha de surfaces cumulées, et 1,36 million d'euros pour 66 dossiers individuels depuis 2012 », détaille Gau-



À Azac, un ouvrage permet aux petits animaux de traverser la rivière à pied sec même en période de hautes eaux. PHOTO: CCE

thier Watelle dont le savoir-faire reconnu lui a permis d'animer une formation pour les chargés de mission Natura 2000 et services instructeurs venus de toute la France.

### Passage pour animaux

Autre outil pour préserver le vison d'Europe, la loutre d'Europe, la genette ou encore le renard, les passages à petite faune sous les ponts départementaux. Ces petites bêtes circulent essentiellement le long des cours d'eau et risquent une collision avec un véhicule lorsqu'elles remontent sur la chaussée pour traverser la route. « Après la visite de 17 ouvrages, 10 de priori-

té moyenne et sept de priorité faible, il apparaît opportun d'équiper dix ouvrages départementaux. Sept ouvrages ont été aménagés en 2019 pour un coût de 32 983 euros, financés à 80 % par Natura 2000 et à 20 % par le Conseil départemental de la Gironde », explique le chargé de mission.

« La démarche Natura 2000 à laquelle beaucoup étaient opposés à l'origine donne, au final, satisfaction à l'ensemble des acteurs du territoire et fait avancer la préservation des marais », commente le président du comité de pilotage, Philippe Plisson.

**Philippe Ruault**

# Préserver la biodiversité avec Natura 2000

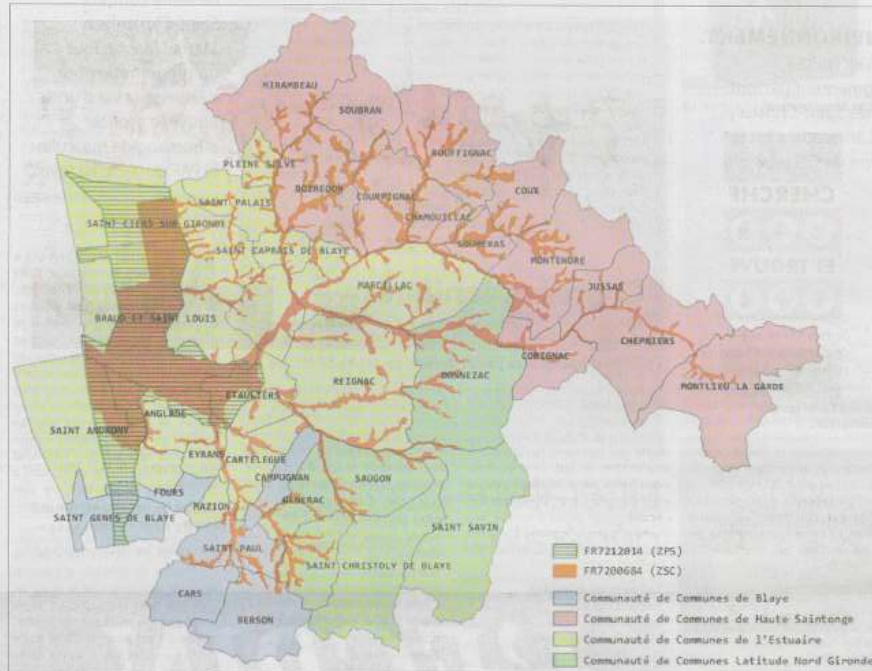
## ENVIRONNEMENT.

Lundi 18 novembre s'est tenu le 9e comité de pilotage Natura 2000. Explications de cette directive européenne qui peut sembler contraignante pour les propriétaires concernés dans la gestion des zones classées

**1** 3517 hectares répartis sur 40 communes, 7 habitats naturels d'intérêt communautaire, 71 espèces animales d'intérêt communautaire, surtout des espèces d'oiseaux, 7 autres espèces d'intérêt patrimonial, voilà ce que vise à préserver Natura 2000.

### • Natura 2000, pourquoi ?

Cela vise à préserver la diversité écologique des milieux tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable tout en sachant que la conservation d'aires protégées et de la biodiversité présente un intérêt à long terme. C'est ainsi qu'au début des années 1990, la commission européenne a demandé aux États membres de désigner des sites dignes d'intérêt pour les enjeux



La carte géographique des zones concernées par Natura 2000

Photo DR

écologiques. Un constat a été fait : protéger la biodiversité n'est pas

sible que si l'on prend également en compte les besoins animaux et végétaux. C'est ainsi que depuis presque trente ans, le maillage Natura 2000 se développe dans toute l'Europe, et en Haute-Gironde particulièrement sur le territoire de la communauté des communes de l'Estuaire.

Mais ces paramètres ne connaissant pas les frontières entre départements, la continuité écologique du cours d'eau fait que le procédé continue jusqu'en Charente-Maritime pour suivre la Livenne de Montlieu-la-Garde, sa source, jusqu'à son embouchure, 42,5 kilomètres plus bas à Braud-et-Saint-Louis.

### • Quels sont les objectifs ?

Maintenir en bon état de conservation les habitats et les espèces visés par la directive européenne ; reconquérir la qualité et la fonctionnalité des habitats dégradés ; sensibiliser les acteurs locaux et la

population des enjeux du site ; améliorer la connaissance des enjeux biologiques et en évaluer les résultats.

Le but est de garantir le maintien de la nature pour les générations futures.

### • Quels sont les moyens mis en œuvre ?

Après un état des lieux des sites présents sur le territoire, un listing des espèces présentes par habitat a été établi grâce à un diagnostic environnemental.

L'idée étant, a minima, de faire en sorte que la situation ne se dégrade pas voire, comme pour l'exemple de la loutre d'Europe, que l'espèce revienne sur les cours d'eau où elle n'était plus présente. Il faut également faire en sorte que l'on ait un peu plus de vision d'Europe qui a tendance à disparaître du fait de la destruction des zones humides et de collisions routières.

### • Des ponts aménagés

C'est ainsi que certains ponts ont été aménagés sous les routes afin que les animaux concernés les empruntent et soit ainsi sauvegardés d'éventuels accidents. L'objectif est de remettre les zones humides en état afin que la biodiversité naturelle s'y réinstalle et favoriser un cycle vertueux. L'habitat étant favorable à une certaine biodiversité, les oiseaux se retrouvent donc sur le site pour se nourrir et se reproduire.

« Sur les marais du Blayais, on est sur une grande étape de migration. Tout un cortège d'espèce passe ici chaque année, tout un cortège d'espèces nidifient chaque année, parce qu'on est sur des zones humides bien préservées. Toutes les conditions sont très favorables », explique Gauthier Watelle, animateur Natura 2000.

Valérie Campo

## Zoom SUR

**ATELIERS A VENIR**

**TOI AUSSI, TU :**

- es à marre de ton job
- rêves d'un métier qui te correspond
- souhaites faire le point sur ta carrière
- réfléchis à une reconversion

**REJOINS-NOUS !**

**DES STAGES POUR**  
te (re)découvrir et savoir où aller

[www.ateliersavenir.com](http://www.ateliersavenir.com)

**Abonnez-vous !**

**HAUTE GIRONDE**

29, crs de la République BP 167  
33391 BLAYE CEDEX  
Tél. 05 57 42 23 00  
[www.hautegironde.fr](http://www.hautegironde.fr)

**1 AN 56€**

**6 MOIS 30€**

**Parcelles ayant souscrit un engagement Natura 2000  
(Charte, Contrat, MAEC) entre 2011 et 2019**

